DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Politique stratégique

Recherches stratégiques au sujet des jeunes Canadiens : Transitions chez les jeunes femmes

SP-555-11-02F

par
Lesley Andres
Avril 2002

Document de travail

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada
Canada
SP-555-11-02F

103-04890/

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Recherches stratégiques au sujet des jeunes Canadiens : Transitions chez les jeunes femmes

SP-555-11-02F

par
Lesley Andres
Avril 2002

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

■

La série de documents de recherche comprend des études et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (PS). Il s'agit notamment de recherches secondaires sous forme d'études de base et d'analyses documentaires qui appuient les efforts de recherche de PS.

▬

Papier/Paper
ISBN: 0-662-88254-7
N° de cat. /Cat. No.: MP32-29/01-4-2F

Internet
ISBN: 0-662-88255-5
N° de cat. /Cat. No.: MP32-29/01-4-2F-IN

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Développement des ressources humaines Canada
Centre des publications
140 Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Human Resources Development Canada
Publications Centre
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 0
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra

Résumé

Le présent document fait partie d'une série de documents de recherche de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada, qui ont été commandés en 2001 en vue de contribuer à l'élaboration d'une stratégie de recherche pour les jeunes Canadiens qui terminent leurs études et débutent leur carrière. La série porte sur divers éléments des transitions école-travail chez les jeunes Canadiens.

Le présent document a pour objet l'examen complet des études sur les expériences de transition des jeunes femmes. Il a été démontré qu'il existe des différences entre les sexes pour les choix, les expériences et les réalisations dans les études et la carrière, et que ces différences ont des caractéristiques particulières. Les autres dimensions que sont le mariage et la famille peuvent également produire des différences dans les cheminements de transition entre les femmes et les hommes.

Deux impressions principales se dégagent de cet examen : ce que nous savons et le peu qui a changé. L'inégalité des femmes, qu'il s'agisse de la participation en mathématiques et en sciences, des domaines d'études différents dans les établissements postsecondaires, de la situation d'emploi, des responsabilités familiales par rapport au travail, ou de l'écart des revenus gagnés, a été remarquablement stable au fil des années dans les documents de recherche. Toutefois, les données sur la persistance de la stabilité masquent les réalisations de certains groupes sur le plan de l'éducation, de la vie professionnelle et des revenus. Les moins avantagés sont encore les mères célibataires et les familles à faible revenu.

Plusieurs recommandations portant sur la poursuite des travaux se dégagent des études examinées dans ce document. Il faut faire d'autres études, fondées surtout sur des méthodes de recherche longitudinale, pour documenter l'évolution des attitudes, du choix de cours, des domaines d'études postsecondaires choisis et des réalisations professionnelles éventuelles. En outre, les politiques portant sur l'accès et la participation aux études et au marché du travail doivent faire l'objet d'un suivi.

Table des matières

Avant-propos vii

1. Introduction 1

2. Le choix des matières et les réalisations scolaires des filles et des garçons 2

2.1 La participation en mathématiques et en sciences 2

2.2 La famille, l'école et le choix des matières 9

3. La participation aux études supérieures 12

3.1 Les études universitaires de premier cycle : inscriptions et obtention d'un diplôme chez les jeunes femmes et les jeunes hommes 12

3.2 Les études universitaires de deuxième et troisième cycles : inscriptions et obtention d'un diplôme 22

4. Le choix d'une carrière chez les jeunes femmes 29

4.1 Les questions conceptuelles liées aux transitions école-travail des jeunes 29

4.2 Les aspirations professionnelles pendant l'enfance et l'adolescence 31

4.3 Les attentes scolaires et les résultats sur le marché du travail 34

5. Les tendances en matière de participation au marché du travail relativement à l'état matrimonial et au statut parental 37

5.1 Les femmes, le mariage, la maternité et le travail : questions conceptuelles et problèmes de mesure 37

5.2 Les femmes dans la population active 39

5.3 Les jeunes et le retour au foyer parental : tendances 42

5.4 Le retour au travail après la naissance d'un enfant 43

5.5 Les familles monoparentales 46

5.6 L'évolution de la dynamique de la famille 47

6. Le revenu des jeunes femmes 51

6.1 Aperçu 51

6.2 Le revenu et la situation familiale 54

6.3 La discrimination salariale 57

7. Sommaire et incidences sur la recherche 61

7.1 Le choix des matières et les réalisations scolaires des filles et des garçons 61

7.2 La participation aux études postsecondaires et les tendances en matière d'obtention de diplômes chez les jeunes femmes et les jeunes hommes 62

7.3 Les attentes professionnelles des jeunes femmes 63

7.4 L'emploi, la famille et les gains 64

Bibliographie 65

Avant-propos

Ce document fait partie d'une brève série de documents de recherche préparés en 2001 à la demande de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Cette série s'intéresse à divers éléments des transitions école-travail des jeunes Canadiens et s'inscrit dans les travaux en cours concernant la stratégie de recherche sur les jeunes de DRHC.

1. Introduction

Ce document présente un examen exhaustif de la littérature sur les transitions chez les jeunes femmes, s'arrêtant principalement sur les articles et ouvrages spécialisés et les documents stratégiques publiés au cours des dix dernières années. Bien qu'on s'intéresse surtout ici à l'expérience des jeunes Canadiennes, des études menées dans d'autres pays, notamment les États-Unis, l'Australie, la Grande-Bretagne et plusieurs pays d'Europe, sont également passées en revue afin de parvenir à une meilleure compréhension de ce que vivent les femmes relativement à diverses institutions, soit l'éducation, l'emploi et la famille.

Les filles et les jeunes femmes devraient pouvoir profiter de nos jours de possibilités infinies. Révolu le temps où elles étaient confinées à certains domaines d'études ou de carrière. Il demeure néanmoins que les choix, expériences et niveau scolaires et professionnels des filles et des femmes continuent de différer de ceux des garçons et des hommes. Le mariage et la famille sont deux facteurs qui ont toujours une incidence importante sur les différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes sur le plan de la scolarité et du travail. Les rôles assignés à chacun des sexes par la société ont une grande influence sur les programmes d'études et les matières choisis aux niveaux élémentaire et secondaire; les attentes des parents, du personnel enseignant et de la personne en matière de scolarité; le choix d'un domaine d'études au niveau postsecondaire; la participation aux études et l'obtention d'un grade aux cycles supérieurs; la situation d'emploi et les gains; la relation entre la famille et l'emploi. Chacun de ces sujets est abordé dans ce document. Nous commençons par le choix des matières, la participation et les réalisations scolaires des filles et des garçons.

2. Le choix des matières et les réalisations scolaires des filles et des garçons

2.1 La participation en mathématiques et en sciences

Bien que les matières étudiées aux niveaux élémentaire et secondaire soient nombreuses, la grande majorité des études menées sur le sujet portent sur la participation des filles et des garçons dans les domaines des mathématiques et des sciences. Les résultats de ces recherches sont demeurés étonnamment stables au cours des 25 dernières années. L'une après l'autre, les études démontrent que les filles sont moins susceptibles de s'inscrire à des cours avancés de sciences et de mathématiques au niveau secondaire, qu'avec le temps, leur attitude à l'égard des sciences devient de plus en plus négative et qu'elles se sous-estiment par rapport aux sciences (Catsambis, 1995; Greenfield, 1996; Hatchell, 1998; Weinburgh, 1995; Young et Fraser, 1994). On constate que cette différence entre les garçons et les filles commence à se manifester au niveau intermédiaire et va croissant pendant le secondaire (American Association of University Women, 1992; Linn et Hyde, 1989; Oakes, 1990). Selon les données de la National Assessment of Educational Progress (évaluation nationale des progrès scolaires) portant sur la période allant de 1976 à 1990, chez les enfants de 9 ans, les différences entre les garçons et les filles sur le plan du rendement sont négligeables, voire inexistantes. En revanche, lorsque l'on compare le rendement des jeunes de 17 ans, on note que les garçons réussissent beaucoup mieux que les filles, surtout aux niveaux les plus avancés. Selon Catsambis (1995), le fait que les filles soient moins intéressées que les garçons par les cours avancés de sciences au niveau secondaire, qu'elles soient moins nombreuses à suivre de tels cours et qu'elles y réussissent moins bien est déjà bien établi. Elle souligne toutefois que, si les études étayant les différences entre les sexes sur le plan du rendement et de l'intérêt sont nombreuses, le processus qui mène à la sous-représentation des femmes dans les carrières scientifiques n'a par contre pas encore été défini clairement (p. 243).

Plusieurs facteurs liés aux différences entre les sexes pour ce qui est de la participation et du rendement en mathématiques et en sciences ont été cernés. Les perspectives théoriques sous-jacentes à ces facteurs comprennent des perspectives axées sur les stéréotypes sexuels (Kelly et al., 1982; McEwen et Curry, 1987; Pedersen, Elmore et Bleyer, 1986), l'estime de soi

et la confiance en soi (American Association of University Women, 1992; Debacker et Nelson, 2000; Walz et Bleuer, 1992), ainsi que sur des affirmations et des façons de savoir (Kelly, 1987; Walz et Bleuer, 1992).

Selon des études récentes, ce serait les différences entre les expériences scolaires offertes aux garçons et aux filles qui seraient à l'origine des différences d'attitude, de rendement en sciences et en mathématiques et, finalement, de choix de carrière. Elles démontrent que les garçons et les filles ne sont pas traités de la même façon en classe. Greenfield (1995) soutient que les enseignants sont plus susceptibles de poser des questions aux garçons, de laisser aux garçons la possibilité de répondre aux questions orales, d'encourager les garçons à manipuler les appareils et de les féliciter, les critiquer ou leur donner une rétroaction (p. 736-737). Les études révèlent en outre que l'on présente peu de modèles de scientifiques de sexe féminin aux filles du secondaire (Hatchell, 1998). Ce n'est pas que dans les classes que les filles sont traitées différemment. Ces dernières sont moins susceptibles d'avoir été exposées aux sciences et aux technologies et elles ont moins l'occasion de s'amuser avec des jouets axés sur les sciences; il est donc moins probable qu'elles acquièrent les aptitudes liées aux activités de nature scientifique (Greenfield, 1995, 1996; Kahle et Lakes, 1983; Kelly, 1987; Rennie, 1987). En outre, bien que les garçons soient plus susceptibles que les filles de participer à des compétitions scientifiques d'envergure, l'écart dans le taux de participation aux foires scientifiques entre les filles de premier et de deuxième cycle au secondaire s'est rétréci au fil des ans (Greenfield, 1995). Lorsqu'elles participent à de telles foires, les filles ont tendance à présenter des travaux dans le domaine des sciences de la vie plutôt que des sciences physiques et des sciences de la terre. De plus, alors que les garçons sont plus susceptibles de présenter des travaux de recherche fondés sur l'investigation scientifique, les filles ont plus tendance à soumettre des projets de démonstration. On considère que la participation à des foires scientifiques a un effet positif sur la confiance en soi et l'image de soi des filles, a des effets importants sur les études et la profession et peut même les amener à envisager une carrière dans un domaine scientifique.

Une augmentation de la proportion de filles qui suivent des cours de mathématiques et de sciences n'a pas nécessairement d'effet sur les choix scolaires et professionnels après le secondaire. Dans le cadre d'une étude portant sur la promotion du secondaire de 1985 à Rhode Island, Rallis et Ahern (1986) constatent que même dans les cas où les femmes participent aux

cours de sciences et de mathématiques et y excellent, des différences considérables persistent entre les projets de carrière des hommes et des femmes. Dick et Rallis (1991) proposent un modèle conceptuel de choix de carrière.[1] Les socialisateurs, c'est-à-dire les parents, les enseignants, les conseillers et certaines autres personnes, jouent un rôle central dans ce modèle. Dick et Rallis soutiennent que le rôle des socialisateurs est multidimensionnel et multidirectionnel. Ces personnes peuvent avoir un effet sur les opinions, les attitudes et attentes, ainsi que les expériences des élèves. L'influence des socialisateurs par rapport aux expériences, aptitudes, attitudes et attentes a un caractère réciproque en ce sens que les expériences, attitudes, aptitudes et attentes des élèves ont un effet l'une sur l'autre. Le milieu culturel de l'élève est un autre élément qui influe sur les attitudes et les attentes des socialisateurs, qui, eux, influencent les perceptions et les opinions de l'élève au sujet de la valeur de différentes carrières.

Pour vérifier l'hypothèse voulant que les socialisateurs et le milieu culturel influencent différemment filles et garçons quant au concept de soi et à la valeur relative de différentes carrières, Dick et Rallis (1991) examinent les choix de carrière de 59 femmes et de 74 hommes qui affichaient un taux de participation élevé et un bon rendement en mathématiques et en sciences au secondaire. Les résultats de cette étude révèlent que seulement 19 % des femmes qui avaient manifesté un intérêt et des aptitudes marqués pour les mathématiques et les sciences (comparativement à 64 % chez les hommes dans la même situation) avaient l'intention de poursuivre une carrière dans les sciences. Les hommes et les femmes qui prévoyaient faire carrière dans un domaine scientifique ont signalé un niveau d'encouragement plus élevé de la part de leurs parents. De plus, les femmes ont indiqué avoir besoin d'éprouver un intérêt véritable à l'égard de leur carrière, tandis que les hommes accordaient beaucoup plus d'importance à la rétribution financière, soit le revenu. Cependant, une seule différence significative entre les sexes est relevée dans cette étude. Les femmes et les hommes qui prévoyaient faire carrière dans les sciences, de même que les hommes qui n'avaient pas l'intention de se lancer dans ce domaine étaient plus susceptibles que les femmes qui n'avaient pas l'intention de faire une carrière scientifique d'indiquer qu'un enseignant avait influencé leur choix de carrière. Dick et Rallis concluent que l'influence d'un seul professeur peut faire une différence cruciale dans la décision d'un élève de poursuivre une carrière en sciences ou en génie (Dick et Rallis, 1991, p. 290).

[1] Ce modèle de choix de carrière est une version modifiée d'un modèle de choix scolaire formulé par Meece, Parsons, Kaczala, Goff et Futterman (1983).

Se fondant sur les constatations issues de cette étude, Dick et Rallis concluent qu'on ne peut présumer que les femmes qui obtiennent d'excellents résultats en sciences et en mathématiques au secondaire vont choisir une carrière dans les sciences ou le génie. Ils envisagent une hypothèse voulant qu'il soit possible que les femmes s'inscrivent à des cours avancés de mathématiques et de sciences afin d'acquérir des connaissances générales solides en prévision d'études postsecondaires et non pas en vue d'une carrière bien précise. Ils pensent en outre que l'influence des socialisateurs pourrait faire son effet très tôt dans la vie scolaire des jeunes femmes et des jeunes hommes. Ils sont d'avis que l'on peut s'attendre à ce que les femmes continuent d'être sous-représentées dans les domaines du génie et des sciences puisque même celles qui obtiennent d'excellents résultats en mathématiques et en sciences au secondaire continuent de choisir ces carrières en nombre plus faible, et ce, de façon disproportionnée (Dick et Rallis, 1991, p. 290).

Une étude menée par Hatchell (1998) confirme l'influence des enseignants. Cette étude porte sur le lien entre l'encouragement et les attentes manifestés par les enseignants et comment les jeunes femmes en viennent à se considérer comme des élèves très performantes dans les cours de sciences. M^{me} Hatchell appuie sur le fait que, si les attentes des enseignants peuvent constituer une forme d'encouragement, les attentes négatives peuvent représenter une source de découragement puissante. De nombreuses études démontrent que, même lorsque les filles obtiennent des résultats égaux ou supérieurs à ceux des garçons, les enseignants ont tendance à entretenir des attentes moins élevées à leur égard. Selon Hatchell, les enseignants peuvent laisser transparaître tout « naturellement » leurs opinions, par exemple celle de l'inégalité des sexes, dans leur discours. Les attentes des enseignants revêtent une importance cruciale dans les cours de sciences, où les filles ont besoin d'entendre d'autres idées sur les domaines scientifiques (p. 381). Ses recherches démontrent que les attentes élevées et l'encouragement des enseignants jouent un rôle crucial dans les choix scolaires et professionnels des filles.

On remarque que l'influence du sexe sur l'attitude à l'égard des sciences demeure constante. Comme le souligne toutefois Weinburgh (1995), les résultats des études menées sur le sujet sont parfois contradictoires, selon divers facteurs pris en compte, tels que la discipline en question (p. ex., la biologie par opposition à la physique), l'enseignement coopératif par rapport à l'enseignement traditionnel, le niveau scolaire des élèves en question, les élèves doués par

opposition à ceux qui ont de la difficulté. Elle conclut qu'il est difficile de déterminer dans quel sens va la relation attitudes-rendement. Au moyen d'une méta-analyse de 31 études portant sur les attitudes des filles et des garçons à l'égard des sciences menées entre 1970 et 1991, Weinburgh démontre qu'au cours de cette période de 21 ans, les garçons ont systématiquement manifesté une attitude plus positive que les filles à l'égard des sciences (p. 396). Elle ne relève qu'une seule exception, soit entre les filles douées et les garçons, les filles douées montrant une attitude légèrement plus positive envers les sciences. En outre, si on utilise la date de publication des études à titre indicatif, aucun accroissement de l'intérêt des filles avec le temps n'est détecté. Weinburgh affirme que rien d'appréciable n'a été fait en 21 ans pour modifier l'attitude des élèves, plus particulièrement celle des filles (p. 395).

Des études menées dans divers autres pays ont produit des résultats semblables. Young et Fraser (1994) font appel à la technique de la modélisation linéaire hiérarchique pour examiner le lien entre le milieu et les processus scolaires et les différences de rendement en sciences entre les sexes chez les jeunes Australiens. Ils signalent plusieurs constatations d'importance. D'abord, les différences sur le plan du rendement en physique, tant au primaire qu'au secondaire, s'amenuisent légèrement avec l'âge, ce qui pourrait être le résultat de l'autosélection. Ensuite, les différences semblent être liées à la classe sociale. Les garçons et les filles de milieux favorisés obtiennent de meilleures notes en physique, tout comme ceux qui fréquentent une école pour filles ou garçons seulement. La constatation la plus importante signalée toutefois est celle selon laquelle il existe une relation positive entre le niveau socio-éducatif global de l'école et un meilleur rendement des élèves en physique. Ils concluent en outre que, comme une proportion considérablement plus grande de la variance tient des effets de l'école (plutôt que du sexe de l'élève), il serait peut-être bon que des études mettant l'accent sur les variables relatives à l'école plutôt que sur les différences individuelles soient effectuées.

Quelques chercheurs signalent qu'il faudrait tenir compte des questions de race et d'origine ethnique dans les analyses des différences entre les sexes. Campbell (1991), par exemple, démontre que les parents américano-asiatiques sont plus susceptibles d'encourager autant leurs filles que leurs garçons à s'intéresser aux sciences à l'école et à poursuivre une carrière scientifique. Une légère différence en faveur des garçons est relevée chez les Latinos-américains. Par contre, aucune différence entre les sexes n'est détectée chez les Afro-américains.

Si l'existence persistante de différences entre les sexes dans les mathématiques et les sciences pendant le secondaire et les études postsecondaires a été démontrée dans nombre de pays, d'autres études laissent supposer que les différences sur le plan du rendement, du choix de cours et des attitudes ne commencent à se manifester qu'au moment des années scolaires intermédiaires (American Association of University Women, 1992; Catsambis, 1995; Oakes, 1990). Catsambis (1995) utilise des données représentatives à l'échelle nationale, provenant d'une enquête menée en 1988, pour examiner les différences entre les sexes sur le plan des attitudes à l'égard des sciences et du rendement dans ce domaine chez les élèves du niveau intermédiaire aux États-Unis. Des analyses distinctes ont été effectuées pour les élèves de huitième année de race blanche, Afro-américains et Latinos-américains. Catsambis démontre que les différences se manifestent d'abord dans les attitudes, puis dans la participation à des activités parascolaires et dans l'intérêt exprimé à l'égard de diverses possibilités de carrière. La constatation la plus importante quant au manque d'intérêt des filles à l'égard des sciences est tirée de l'examen de la participation à des activités parascolaires et des choix de carrière. Ainsi, les garçons étaient plus susceptibles que les filles de prendre part à des activités parascolaires axées sur les mathématiques et les sciences; la différence la plus marquée entre les sexes se retrouvait chez les élèves de race blanche. Les tests ont révélé une différence minime, voire nulle, entre les sexes dans le rendement des élèves de huitième année. Lorsqu'il y avait différence, les filles (peu importe le niveau d'aptitude) obtenaient des notes plus élevées que les garçons en sciences. Les résultats de cette étude ont en outre permis de conclure que, indépendamment de la race, deux fois plus de garçons que de filles manifestaient un intérêt envers une carrière dans les sciences. Catsambis soutient que l'attitude des filles à l'égard des carrières dans le domaine scientifique semble n'avoir aucun lien avec leur rendement dans ce domaine.

Dans le même ordre d'idées, des chercheurs canadiens se sont penchés sur les différences entre les sexes pour les variables qui influencent les décisions sur le choix d'un programme aux niveaux secondaire et postsecondaire. Pour ce qui est du choix d'un programme, Gilbert et Pomfret (1991), dans le contexte de la formulation de recommandations relatives aux programmes canadiens de bourses (axés sur les sciences et la technologie), affirment que le choix du domaine des *sciences* chez les filles est influencé par le degré de soutien qu'elles reçoivent, leurs résultats scolaires et leur capacité d'évaluer leurs propres compétences. Ces mêmes facteurs ont une moins grande influence sur le recrutement des garçons dans ce domaine.

Des données canadiennes aisément disponibles sur les taux de participation et le rendement des garçons et des filles dans diverses matières du secondaire, publiées sur les sites Web[2] de ministères provinciaux de l'Éducation, confirment que les garçons sont plus susceptibles que les filles de suivre des cours avancés de mathématiques et de physique. Toutefois, les garçons n'obtiennent pas systématiquement de meilleurs résultats que les filles dans ces matières. Comme le laissent entendre les études déjà mentionnées, il est probable que les filles qui s'inscrivent à des cours avancés de mathématiques et de sciences soient véritablement intéressées par ces matières et y excellent et aient été encouragées par leurs parents, leurs professeurs, ou les deux, à poursuivre ce genre d'études.

Ces constatations soulèvent une autre série de questions. Pourquoi la plupart des travaux de recherche portent-ils sur le rendement en mathématiques et en sciences? Selon les données provinciales, les filles sont plus susceptibles que les garçons de prendre des cours et de mieux réussir dans des matières comme la lecture, la rédaction, l'anglais, la littérature anglaise, le français, la biologie et l'histoire. Dans des matières comme la chimie et la géographie, le taux de participation des garçons et des filles est semblable, tout comme leur rendement. Qu'y a-t-il dans ces matières qui encourage – ou ne décourage pas – la participation? Pourquoi les filles sont-elles davantage attirées par des matières comme l'anglais et la biologie?

Il est possible que, si l'on envisage la question du point de vue du capital humain ou du choix rationnel, les garçons et les filles « choisissent » les matières les mieux à même de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de carrière et de revenu (voir Rindfuss, Cooksey et Sutterlin, 1999). Toutefois, comme le démontre Finnie (2001a), en comparaison avec d'autres domaines d'études, on constate que deux et cinq ans après la fin de leurs études universitaires, les femmes qui détiennent un baccalauréat dans le domaine des mathématiques et d'autres sciences physiques connaissaient des niveaux de chômage relativement élevés et ont peu de possibilités de travail à temps partiel. De plus, l'écart moyen entre les gains dans le domaine des mathématiques et des sciences physiques, cinq ans après l'obtention du diplôme, est de 5 300 $

[2] Plusieurs ministères provinciaux de l'Éducation publient des données provinciales sur leur site Internet. Voici quelques exemples de ces sites : http://www.bced.gov.bc.ca/exams/standrep.htm (Colombie-Britannique); http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/testing/prov_results/results_toc.htm (Alberta); les indicateurs de l'éducation de la Saskatchewan (2000). Le dernier rapport du Conseil des ministres de l'éducation (Canada) (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2000) contient peu de données sur les différences entre les sexes à l'échelle nationale.

en faveur des hommes, comparativement à 5 100 $ dans le domaine des sciences sociales et de 1 000 $ dans les domaines des beaux-arts et des sciences humaines. Des affirmations telles celles du Conseil des ministres de l'éducation (Canada) (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2000), selon lesquelles : « Les gains élevés et le taux également élevé d'emploi à temps plein des titulaires de diplômes universitaires en sciences physiques et appliquées, par rapport aux titulaires de tels diplômes dans d'autres champs d'études, reflètent la demande sur le marché du travail de diplômés universitaires en sciences. », camouflent des écarts entre les gains des hommes et des femmes et soulèvent des interrogations sur la mesure dans laquelle la recherche et les politiques liées aux initiatives en matière de ressources humaines sont fondées sur le discours libéral masculin qui met l'accent sur le développement de certains types de travailleurs spécialisés (Arnot, 1993; McLaren, 1996).

2.2 La famille, l'école et le choix des matières

Les travaux en sociologie de l'éducation sont axés sur la relation entre la socialisation des sexes par la famille et l'école. Selon l'optique de reproduction culturelle avancée par Bourdieu (1966, 1973), la transmission de capital, sous forme de ressources tant culturelles qu'économiques, se fait au niveau de la famille. Autrement dit, les parents transmettent à leurs enfants des dispositions, des habitudes et des attitudes, ce qui amène la reproduction de la culture dominante, par laquelle les inégalités sur le plan du milieu d'origine se convertissent en différences dans le rendement scolaire et, plus tard, le statut social. McCall (1992) s'appuie sur les travaux de Bourdieu et soutient que les dispositions fondées sur le sexe représentent également une forme cruciale de capital en plus du capital culturel, social, économique et symbolique. Elle maintient que le sexe ne devrait pas être traité comme un déterminant secondaire du niveau scolaire et de la situation professionnelle et que, en fait, il importe d'examiner l'interaction entre le sexe et la classe sociale dans une optique de capital incorporé (p. 839). Ainsi, les diverses formes de capital, y compris les dispositions fondées sur le sexe, sont reproduites pour devenir des avantages ou des désavantages. Hughes-Bond (1998) ajoute qu'en tentant de favoriser un milieu éducatif « sans distinction de sexe », les écoles négligent de contrebalancer des messages sociétaux puissants sur ce qui est possible ou approprié pour les femmes (p. 283).

Du point de vue de la reproduction sociale et culturelle, on ne peut tenir pour acquis que le sexe est défini de la même façon par la famille et par l'école. Une étude menée par Kelly *et al.* (1982), qui date de quelque temps mais est souvent citée, met en lumière à quel point les attentes des parents envers leurs enfants diffèrent et les filles et les garçons de ces familles reçoivent des messages contradictoires au sujet des rôles assignés à chacun des sexes. Des élèves (âgés de 11 à 16 ans) d'une école polyvalente d'Angleterre et leurs parents ont répondu à des questionnaires et participé à des entrevues qui ont révélé que non seulement les parents attachaient autant sinon plus d'importance à l'éducation des filles qu'à celle des garçons, mais qu'ils étaient également plus susceptibles d'aspirer davantage à ce que leurs filles poursuivent des études postsecondaires. Il importe cependant de souligner qu'il existait des différences appréciables entre les familles de la classe ouvrière et celles de la classe moyenne. Selon Kelly *et al.*, les parents de la classe ouvrière étaient moins susceptibles de convenir que les cours pouvaient avoir une utilité après les études et qu'il était important de recevoir une bonne éducation à un jeune âge. Les chercheurs ont également constaté que les parents jugeaient que les perspectives solides et la sécurité étaient plus importantes pour les garçons; pour les filles, les parents étaient plus susceptibles de mentionner un travail intéressant et les préférences de l'enfant. Kelly *et al.* estiment que cette distinction sous-entend que les garçons devront travailler pour subvenir aux besoins de leur famille et que le travail des filles est moins sérieux (p. 289). Ils concluent que, bien que les parents aient des aspirations élevées pour leurs enfants et appuient leurs décisions, ils ne voient pas les limites qui leur sont imposées par les stéréotypes sexuels appris.

Dans une étude plus récente, Dryler (1998) examine la façon dont les parents suédois influent sur le choix des matières scolaires des filles et des garçons. L'auteur soutient que, bien que les taux de participation élevés aux études et au marché du travail et le nombre important de femmes au Parlement et au gouvernement témoignent de l'égalité des sexes dans la société suédoise, les différences entre les garçons et les filles dans les choix de cours persistent. Cette étude repose sur la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977), selon laquelle les enfants sont encouragés à imiter des comportements sexospécifiques, et la théorie du développement cognitif (Kohlberg, 1986), qui pose en principe que les enfants choisissant consciemment les personnes qu'ils imitent, ils choisissent d'imiter des adultes du même sexe. Des analyses ont été effectuées sur des données recueillies par la commission gouvernementale suédoise sur les inégalités en

matière d'éducation appariées à des données de Statistique Suède. Ces ensembles de données renfermaient des renseignements sur les dossiers scolaires des élèves du deuxième cycle du secondaire ainsi que sur la profession et la scolarité des parents. Dryler conclut que même si garçons et filles s'inscrivent en nombre égal à des cours du deuxième cycle du secondaire, des différences importantes persistent entre eux pour ce qui est des cours choisis. Les résultats de ces analyses appuient fortement l'hypothèse voulant que les enfants soient plus susceptibles de s'orienter vers des domaines d'études ou de travail semblables à ceux de leurs parents. On constate cependant une influence plus marquée de la relation père-fils que de la relation mère-fils, alors que chez les filles l'influence est indépendante du sexe du parent (p. 394). On relève également des différences entre les classes sociales. Les parents ayant un niveau de scolarité plus élevé et ceux travaillant dans le secteur des services sont plus susceptibles que les parents moins scolarisés de la classe ouvrière d'encourager leurs enfants, garçons et filles, à se lancer dans un domaine d'études non traditionnel. Dryler conclut que le fait que le résultat s'applique tant aux garçons qu'aux filles laisse supposer que l'effet de l'origine sociale découle davantage des opinions et comportements égalitaires des parents de la « classe plus élevée » que de leurs intérêts économiques (p. 394).

3. La participation aux études supérieures

3.1 Les études universitaires de premier cycle : inscriptions et obtention d'un diplôme chez les jeunes femmes et les jeunes hommes

La participation des femmes à l'éducation postsecondaire au Canada a augmenté de façon spectaculaire depuis les années 1960. Les effectifs féminins ont augmenté de manière constante entre 1960 et 1985; en 1988, ils avaient dépassé les effectifs masculins. Jusqu'à tout récemment, les effectifs féminins à temps partiel affichaient également une augmentation très marquée. En 1997-1998, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être inscrites à des programmes universitaires de premier cycle, à temps plein et à temps partiel (figure 1) (Statistique Canada, 1975, 1984-2000). L'examen des effectifs par domaine d'études nous révèle toutefois un tout autre tableau[3].

Figure 1. Effectifs universitaires du 1er cycle à temps plein et à temps partiel, 1920-1998, Canada

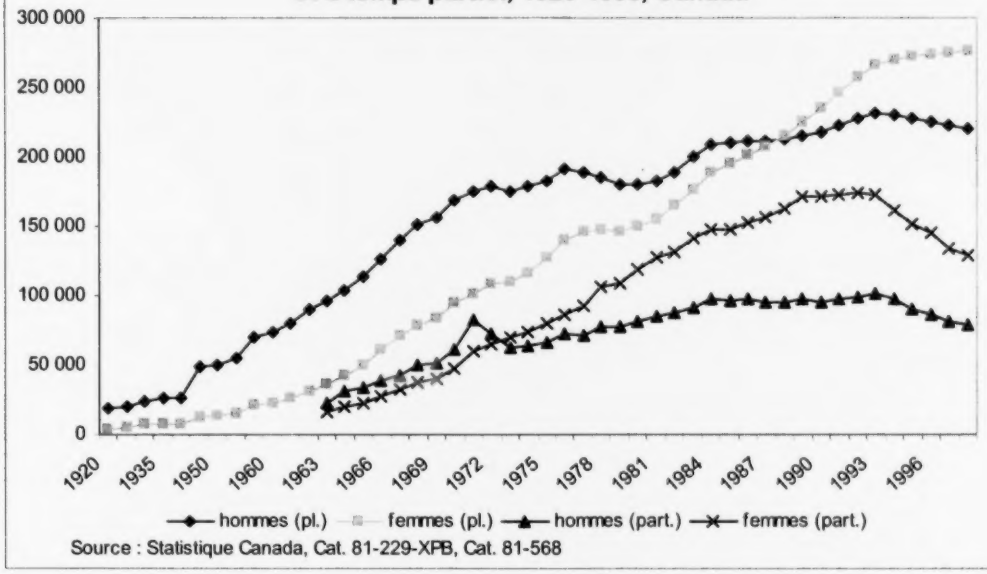

Source : Statistique Canada, Cat. 81-229-XPB, Cat. 81-568

[3] Statistique Canada ne donne pas de ventilation détaillée de la participation aux études postsecondaires selon l'âge. Les étudiants des universités étant plus susceptibles que ceux des collèges communautaires de faire partie d'une cohorte plus jeune (p. ex., 33 % des 18 à 21 ans en 1999 sont inscrits à des programmes universitaires de premier cycle, comparativement à 17 % pour les programmes de collèges communautaires [Statistique Canada, 1999]) et ce document portant sur les transitions des jeunes femmes, seules les données sur la participation aux études universitaires et l'obtention du diplôme sont prises en compte.

Pour ce qui est des femmes, l'augmentation des effectifs de premier cycle à temps plein découle principalement d'une hausse des effectifs dans le domaine des sciences sociales (figure 2), ainsi que d'une hausse légère dans les domaines de l'éducation, des sciences humaines, des sciences de la santé et des sciences agricoles et biologiques. En revanche, les effectifs féminins du premier cycle en génie et sciences appliquées, en mathématiques et sciences physiques ainsi que dans les beaux-arts, sont demeurés remarquablement stables au cours des 15 dernières années. Comme l'illustre la figure 3, les tendances sont différentes chez les hommes. Les effectifs dans le domaine des sciences sociales ont augmenté jusqu'à 1991-1992 pour ensuite connaître une baisse légère. Les effectifs dans les domaines du génie, des professions de la santé et les beaux-arts sont demeurés stables, tandis que ceux des sciences humaines et de l'éducation ont enregistré une hausse légère pour se stabiliser en 1993-1994. Les effectifs en mathématiques et en sciences physiques ont connu une baisse entre 1984-1985 et 1989-1990, puis remonté ensuite graduellement au cours des huit années suivantes. Les sciences sociales constituent le domaine dans lequel les hommes et les femmes qui poursuivent des études universitaires sont le plus susceptibles d'être inscrits. Toutefois, si les domaines du génie et sciences appliquées ainsi que des mathématiques et sciences physiques constituent les autres choix les plus populaires chez les hommes, ils restent ceux dans lesquels s'inscrivent la proportion la plus faible de femmes.

Figure 2. Effectifs universitaire du 1er cycle à temps plein, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

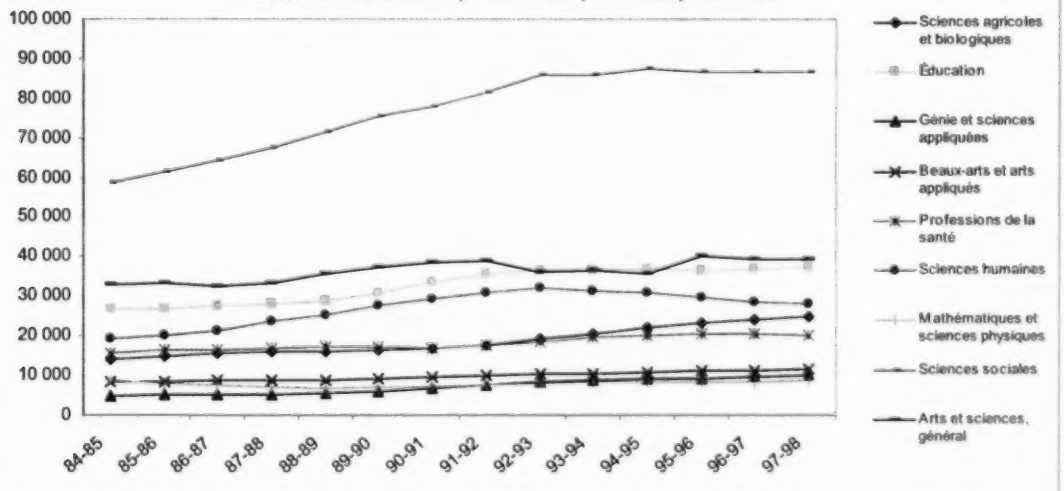

Figure 3. Effectifs universitaires du 1er cycle à temps plein, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

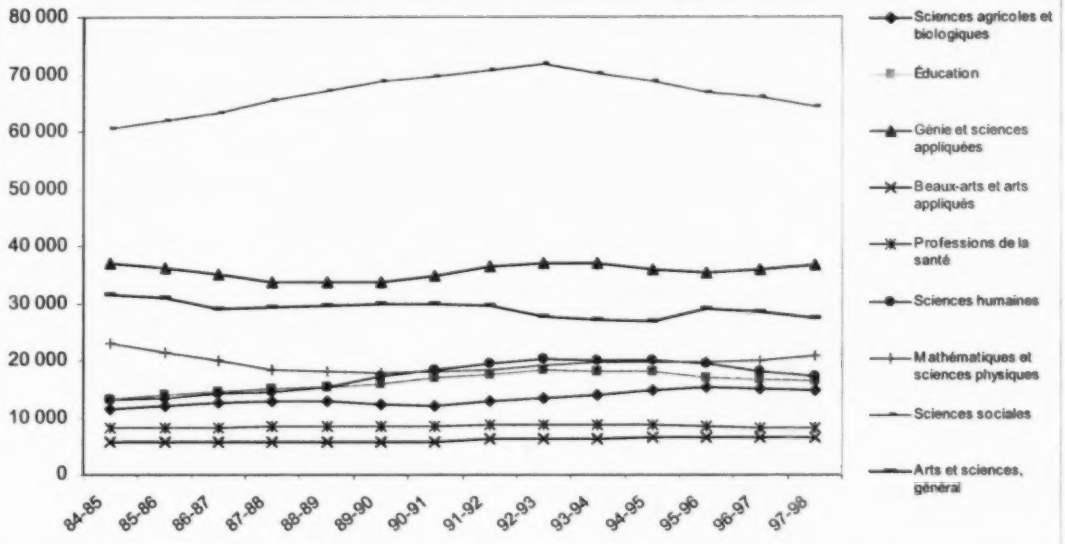

La participation à temps partiel aux programmes universitaires de premier cycle a connu une croissance considérable au cours des dernières décennies (figure 1). Depuis 1993-1994 toutefois, les effectifs ont diminué. En 1997-1998, les effectifs du premier cycle à temps partiel, masculins et féminins, étaient retombés au niveau des années 1980. Les figures 4 et 5 révèlent que des baisses considérables ont été enregistrées dans les domaines traditionnels dans lesquels s'inscrivent les femmes. La baisse la plus importante, mais moins prononcée, dans les effectifs masculins à temps partiel se retrouve dans les domaines des sciences sociales et des programmes généraux d'arts et sciences. Très peu de travaux de recherche ont été effectués sur les étudiants à temps partiel et aucune étude n'a été menée dans les dernières années pour tenter d'expliquer la diminution des effectifs. En outre, comme les données de Statistique Canada disponibles ne sont pas ventilées selon l'âge, il est impossible de déterminer les changements des taux d'inscription chez les jeunes femmes et chez les femmes plus âgées. Selon une étude portant sur les jeunes adultes en Colombie-Britannique, peu de jeunes hommes et de jeunes femmes s'inscrivent à des études postsecondaires à temps partiel dans les cinq ans suivant l'obtention du diplôme d'études secondaires (Andres, 1999).

Figure 4. Effectifs universitaires du 1er cycle à temps partiel, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

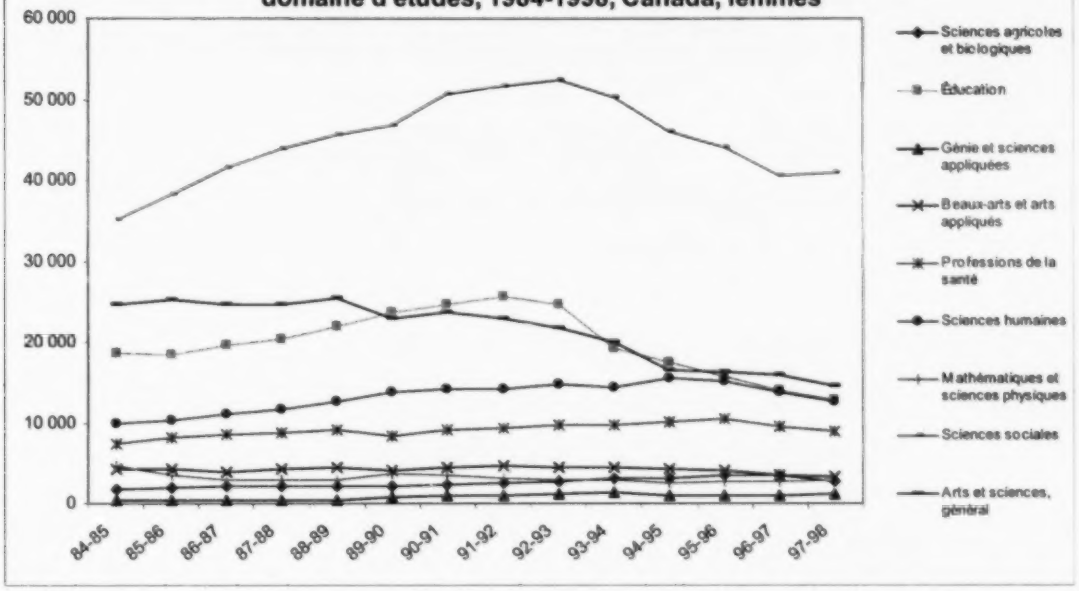

Figure 5. Effectifs universitaires du 1er cycle à temps partiel, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

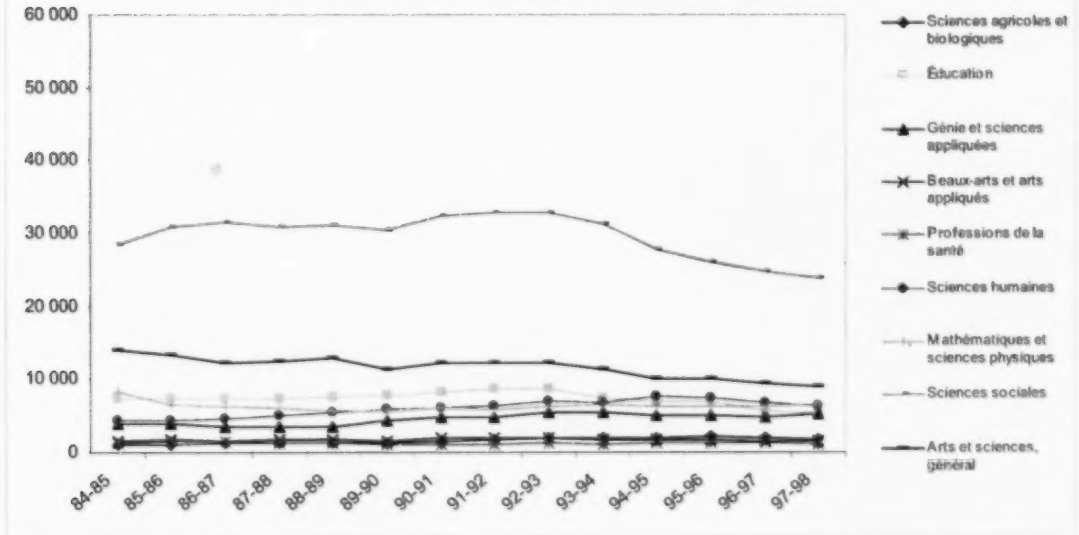

Les figures 6 et 7 illustrent le nombre de baccalauréats et de premiers grades décernés selon le domaine d'études depuis 1984-1985. Selon la figure 6, le nombre de grades décernés aux femmes sur la période visée a augmenté dans tous les domaines sauf ceux des mathématiques et sciences physiques et des beaux-arts. L'augmentation la plus spectaculaire a été enregistrée dans le domaine des sciences sociales, suivi de ceux de l'éducation et des sciences humaines. On constate toutefois une tendance à la baisse des effectifs en sciences humaines depuis 1994-1995. La figure 6 montre une augmentation modeste du nombre de grades acquis en sciences de la santé et en sciences agricoles et biologiques et, dans une moindre mesure, en génie. Chez les hommes, c'est également dans le domaine des sciences sociales que l'on constate la plus importante hausse du nombre global de baccalauréats et grades professionnels décernés (figure 7). Le nombre de grades décernés dans les domaines du génie et sciences appliquées, des professions de la santé et des beaux-arts est demeuré assez stable. Toutefois, bien que le nombre de grades acquis par les hommes dans les domaines de l'éducation et des sciences humaines ait augmenté légèrement depuis 1984-1985, dans les domaines des mathématiques et sciences physiques, ce nombre a commencé à baisser en 1986-1987 pour atteindre un palier en 1991-1992 et demeurer stable ensuite jusqu'à 1997-1998.

Figure 6. Baccalauréats et premiers grades professionnels décernés, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

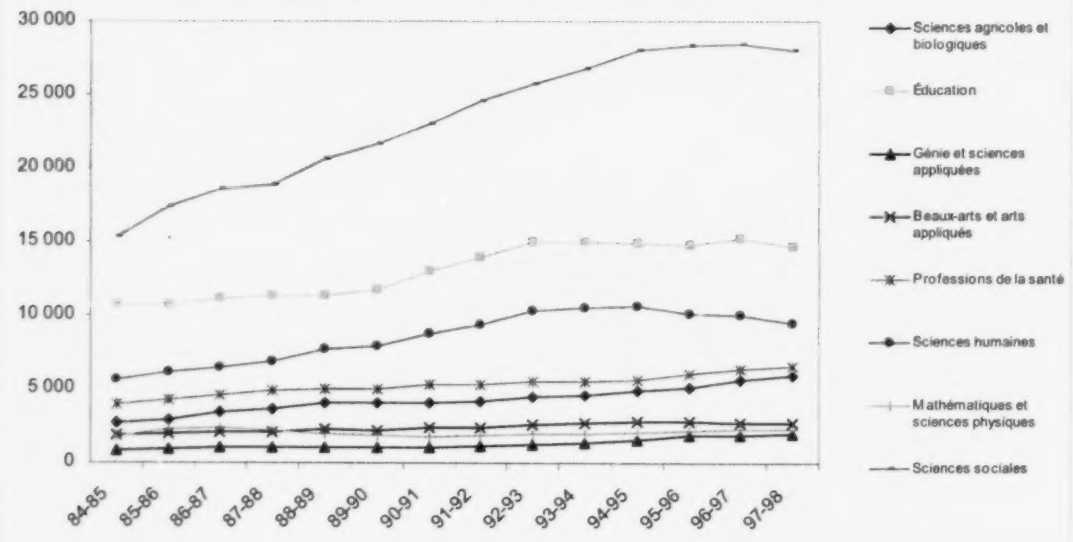

Figure 7. Baccalauréats et premiers grades professionnels décernés, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

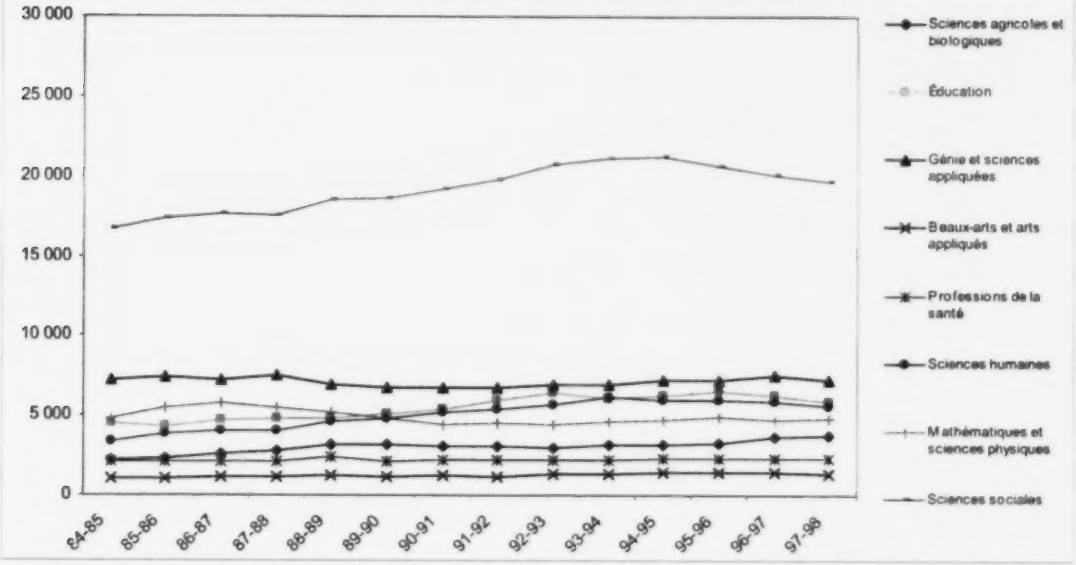

Les constatations tirées des analyses des données de Statistique Canada concordent avec celles des analyses des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés sur les diplômés universitaires de 1982, de 1986 et de 1990. Après avoir démontré que les variations du nombre de diplômes obtenus par les hommes et les femmes selon le domaine d'études ont été minimes au cours des trois périodes étudiées, Finnie (2001a) s'interroge à savoir si ces variations minimes sont attribuables à la stabilité de la demande, qui repose sur les préférences des étudiants, ou à la rigidité de l'offre, qui est tributaire du nombre de places disponibles dans les universités dans chaque domaine.

Clark (2001) se sert de l'indice des diplômes universitaires décernés pour déterminer les changements de la mesure dans laquelle les femmes sont concentrées dans les domaines d'études à prédominance féminine, sans prédominance et à prédominance masculine. Il constate que, entre 1981 et 1998, la proportion de femmes a augmenté dans les trois catégories, y compris dans les domaines à prédominance féminine. Il conclut que, malgré une augmentation de la participation des femmes dans les domaines d'études à prédominance masculine ou sans prédominance, ces dernières sont également plus nombreuses dans les domaines à prédominance féminine, « accentuant ainsi l'écart entre les sexes dans ces domaines » (p. 7).

Betz (1992) relève trois facteurs qui, selon elle, contribuent à décourager les jeunes femmes de poursuivre et mener à bien des études dans des domaines non traditionnels. Tout d'abord, un environnement qui ne vient ni encourager ni décourager les étudiants, mais les ignore tout simplement (p. 86). Ensuite, dans les établissements d'enseignement supérieur, le comportement adopté par les hommes pour protéger leur territoire contre l'invasion des femmes, ce qui contribue à écarter encore davantage les femmes dans le milieu universitaire. Enfin, la déconsidération assez courante des femmes, par exemple l'importance qu'elles accordent à leurs études étant mise en doute lorsqu'elles s'engagent dans une relation, se marient ou ont des enfants. Selon Williams (1990), même si les problèmes touchant le climat peu accueillant réservé aux femmes dans les établissements postsecondaires canadiens soulèvent certaines préoccupations, très peu de recherches ont été entreprises pour déterminer la nature et l'ampleur des pratiques discriminatoires dans les cours. Elle conclut que des travaux de recherche s'imposent, notamment des études portant sur le lien entre les comportements des enseignants et les interactions en classe, des études sur l'influence des enseignantes sur la persévérance et le succès des femmes en matière d'études supérieures, ainsi que des études documentant les expériences des femmes dans des domaines traditionnellement dominés par les hommes.

La représentation graphique des tendances en matière d'effectifs universitaires et d'obtention d'un diplôme chez les hommes et les femmes et l'utilisation d'indices pour mesurer les variations au fil du temps permettent de mettre en évidence les différences entre les sexes selon les domaines d'études. Ces analyses ne permettent toutefois pas d'examiner les autres facteurs ayant un effet sur la participation aux études universitaires. Plusieurs études confirment que le sexe, la classe sociale, la race ou l'origine ethnique et le lieu géographique combinés ensemble, alliés à la structure du système d'éducation en place dans chaque province, influent sur le fait qu'une personne poursuive ou non des études dans un établissement postsecondaire et le lieu de cet établissement. Dans une étude importante même si elle date d'un certain nombre d'années, Guppy (1984) a analysé des données portant sur une période de 50 ans (des années 1920 à 1970) tirées de l'étude sur la mobilité canadienne et constate qu'il s'est bel et bien opéré une diminution globale de l'influence du sexe, du groupe linguistique (anglais ou français) et du milieu socio-économique sur la participation à des études postsecondaires au fil du temps. Toutefois, même si, pendant toutes les périodes étudiées, les femmes étaient plus susceptibles de s'inscrire dans un établissement postsecondaire, des écarts persistaient au chapitre de l'obtention

d'un diplôme universitaire. Guppy et Pendakur (1989) ont tenté de déterminer si les facteurs qui ont un effet sur l'accès en ont également un sur le type d'établissement (collège communautaire par opposition à l'université) fréquenté et sur le type de participation (temps partiel par opposition à temps plein). Se fondant sur des données d'enquête nationale de 1974-1975 et de 1983-1984 sur les étudiants du niveau postsecondaire, ils ont démontré que ce sont des femmes et des étudiants provenant de familles moins instruites qui étudient à temps partiel en plus grand nombre. Au fil du temps, les différences entre les sexes ont disparu au niveau universitaire comparativement au niveau des collèges communautaires, mais le taux d'inscription à l'université des femmes provenant de familles plus instruites a dépassé celui des hommes. La scolarité des parents n'avait en outre qu'une incidence modeste sur le programme d'études choisi. Ils ont conclu qu'un plus grand nombre de femmes s'étaient inscrites à un établissement d'enseignement postsecondaire en 1983-1984. Les étudiantes étaient plus susceptibles que les étudiants d'avoir des parents ayant une scolarité plus élevée.

Malgré l'accent qui est mis sur la diversité ethnique au Canada et le fait que les systèmes d'éducation sont régis indépendamment par chaque province, seulement quelques chercheurs se sont intéressés récemment au lien entre le lieu de résidence et les expériences de transition des jeunes Canadiens. Looker (1997) analyse des données d'enquête longitudinale (N=1 034) portant sur Hamilton, Halifax et les régions rurales de la Nouvelle-Écosse. Elle constate que le sexe et la région dont provient l'échantillon ont tous deux une influence sur les projets d'études et le niveau de scolarité des répondants. En 1989, les filles étaient plus susceptibles que les garçons de manifester des aspirations élevées; cette différence entre les sexes avait cependant disparue en 1994 puisqu'un moins grand nombre de filles fréquentaient l'université. L'étude révèle des différences importantes sur le plan des attentes et du niveau de scolarité postsecondaire selon la région de l'échantillon. Ainsi, le nombre de jeunes qui s'attendaient à poursuivre des études universitaires ou avaient obtenu un diplôme universitaire était plus élevé à Halifax qu'à Hamilton ou dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse. Dans le même ordre d'idées, Andres et Looker (2001) utilisent des données tirées de deux enquêtes longitudinales sur les jeunes Canadiens pour examiner les effets du lieu de résidence, c'est-à-dire région rurale par opposition à région urbaine/rurale et région métropolitaine, sur les attentes en matière d'études et le niveau de scolarité des jeunes femmes et des jeunes hommes de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse. L'étude démontre que, même une fois que l'on a tenu compte des antécédents des parents, du sexe et du programme scolaire, les attentes et le niveau de scolarité des élèves

des régions rurales et de la C.-B. et de la N.-É. sont moins élevés. En mesurant les attentes et le niveau de scolarité quatre ou cinq ans après l'obtention du diplôme d'études secondaires, on constate que les effets de la résidence dans une région rurale persistent au fil du temps. Les chercheurs concluent que le « lieu géographique » a un effet distinct s'ajoutant aux forces de reproduction culturelle tant chez les hommes que chez les femmes.

Andres et Krahn (1999) s'intéressent aux activités éducatives des diplômés du secondaire d'Edmonton et de Vancouver sur une période de cinq ans, se penchant plus particulièrement sur le lien entre les structures provinciales de l'enseignement et la participation aux études postsecondaires et l'obtention d'un diplôme postsecondaire. Ils constatent que, même si, dans les deux villes, les jeunes ont accès à un éventail d'établissements et à diverses possibilités de transfert au sein de systèmes postsecondaires souples, il reste des différences importantes dans les taux de participation et d'obtention du diplôme entre les classes et les sexes. Les résultats de l'étude révèlent que le programme de formation générale du secondaire est également un important prédicteur de l'inscription à un établissement postsecondaire et de l'obtention d'un diplôme, faisant la preuve que même lorsque le système est conçu expressément pour faciliter l'accès aux programmes d'études postsecondaires et encourager l'obtention du diplôme, les avantages rattachés à la classe sociale semblent se transmettre d'une génération à l'autre. Les auteurs constatent que les hommes et les femmes sont aussi susceptibles les uns que les autres de s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire. Les choix des femmes continuent toutefois d'être différents et ces dernières ont davantage tendance que les hommes à s'inscrire à un collège communautaire et y obtenir un diplôme.

On peut examiner les expériences postsecondaires des jeunes femmes au Canada d'un autre point de vue en les plaçant dans un contexte international. P. de Broucker et K. Underwood (1998) utilisent des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) pour étudier les tendances de la mobilité du niveau de scolarité postsecondaire chez les jeunes femmes et les jeunes hommes de 11 pays. Ils démontrent que dans des pays comme le Canada et les États-Unis, dont les systèmes d'enseignement secondaire ne sont pas axés sur la formation professionnelle, les étudiants sont plus susceptibles de poursuivre des études et obtenir un diplôme postsecondaire. Il n'y a que dans trois pays, soit le Canada, la Pologne et la Suède, que les femmes poursuivent des études postsecondaires dans une proportion plus élevée que les hommes. La Suisse est le pays qui affiche le plus faible taux de participation aux études

postsecondaires chez les femmes, seulement 12 % d'entre elles, comparativement à 28 % chez les hommes, poursuivant une forme ou une autre d'études postsecondaires.

P. de Broucker et K. Underwood, se penchant sur l'influence des tendances intergénérationnelles en matière d'études, constatent que les corrélations les plus importantes se trouvent entre le niveau de scolarité des répondants et celui du parent possédant le niveau de scolarité le plus élevé. Les résultats sont les mêmes peu importe l'âge ou le sexe du répondant. Comparativement à d'autres pays, l'influence du niveau de scolarité des parents sur celui des enfants se situe dans la moyenne au Canada. De plus, les chances relatives d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires chez les jeunes dont les parents ont fait des études postsecondaires sont de 2,4 au Canada (elles varient entre 2,0 pour l'Australie et 5,8 pour la Pologne). Les chercheurs concluent toutefois que les chances augmentent avec le temps dans les pays affichant les rapports globaux les plus faibles; la situation inverse s'applique dans le cas des pays qui présentent les rapports les plus élevés. Autrement dit, les différences entre les classes sociales vont croissant au Canada.

Cette étude aborde également la question de l'ampleur de l'influence de la scolarité des parents sur celle des enfants. L'Australie et le Canada offrent les comparaisons les plus intéressantes. Bien que la proportion de répondants dont les parents n'ont pas terminé le secondaire (48 %) soit la même dans les deux pays, les jeunes Canadiens provenant de familles moins instruites sont moins susceptibles d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires que les jeunes ayant des antécédents semblables en Australie. Au Canada, les répondants dont les parents avaient fait des études postsecondaires affichent le même avantage relatif que ceux de la Nouvelle-Zélande, soit le moins élevé de tous à 1,55. L'avantage était le plus élevé chez les répondants de la Pologne. P. de Broucker et K. Underwood (1998) soulignent que :

> « Cette relation peut indiquer qu'à mesure que s'accroît la proportion de personnes diplômées d'un établissement d'enseignement postsecondaire, il est plus probable que ces personnes proviennent d'un bassin plus large et plus diversifié d'antécédents scolaires familiaux, ce qui se traduit par un plus grand partage des possibilités entre des personnes provenant de familles ayant divers acquis scolaires. Le Canada et les États-Unis semblent constituer des cas d'exception dans cette relation : la proportion sensiblement plus élevée de diplômés de l'enseignement postsecondaire qu'ils comptent dans leur population devrait se traduire par un écart intergénérationnel sensiblement moins prononcé. » (p. 44)

Bien que les constatations issues de cette étude soient révélatrices sur le plan du niveau de scolarité et de la mobilité intergénérationnelle chez les Canadiens, les analyses n'ont pas toutes été effectuées pour chacun des sexes. Par conséquent, elles ne révèlent pas entièrement les taux

de participation aux études postsecondaires et d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires chez les jeunes femmes et les jeunes hommes provenant de différents milieux socio-économiques.

3.2 Les études universitaires de deuxième et troisième cycles : inscriptions et obtention d'un diplôme

Les effectifs universitaires des deuxième et troisième cycles à temps plein, les femmes et les hommes y compris, ont également connu une augmentation constante. Depuis le début des années 1980, le taux d'inscription des femmes à des programmes de deuxième et troisième cycles à temps partiel a augmenté de façon considérable, alors que le taux de participation des hommes est demeuré le même (figure 8). À nouveau, la ventilation des effectifs selon le domaine d'études nous brosse un tableau un peu différent.

Figure 8. Effectifs universitaires des 2e et 3e cycles à temps plein et à temps partiel, 1970-1998, Canada

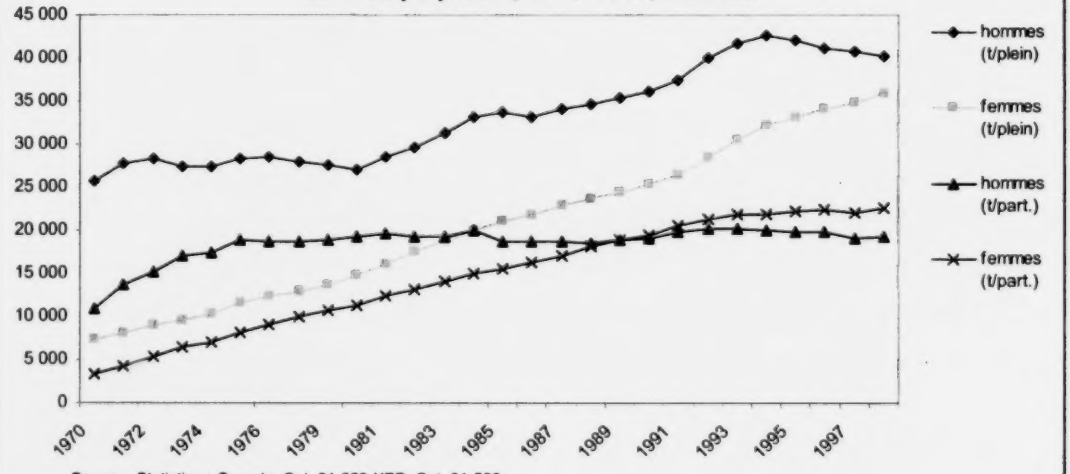

Source : Statistique Canada, Cat. 81-229-XPB, Cat. 81-568

Les effectifs à temps plein dans les différents domaines d'études ont peu augmenté chez les hommes depuis 1984-1985 (figure 10). Les seules exceptions sont les sciences sociales et le génie et sciences appliquées, où ils ont augmenté au début des années 1990, pour ensuite rebaisser. Les domaines dans lesquels les hommes étaient plus susceptibles d'être inscrits à des programmes de deuxième et troisième cycles étaient ceux des sciences sociales, des professions de la santé, du génie et sciences appliquées et des mathématiques et sciences physiques. La figure 9 montre que les femmes diplômées étaient plus susceptibles d'être inscrites à

temps plein dans les domaines des sciences sociales, des professions de la santé, des sciences humaines et de l'éducation et que leur participation dans ces domaines d'études a augmenté au fil du temps. Même si peu de femmes poursuivent des études de deuxième et de troisième cycles en génie et en mathématiques et sciences physiques, on remarque de légères augmentations des effectifs depuis le début des années 1990.

Figure 9. Effectifs universitaires des 2e et 3e cycles à temps plein, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

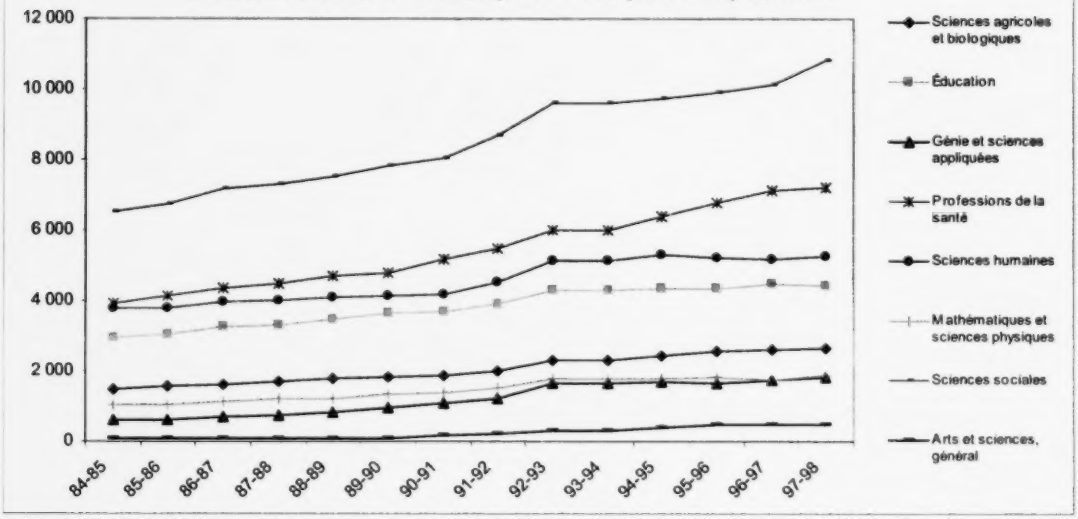

Figure 10. Effectifs universitaires des 2e et 3e cycles à temps plein, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

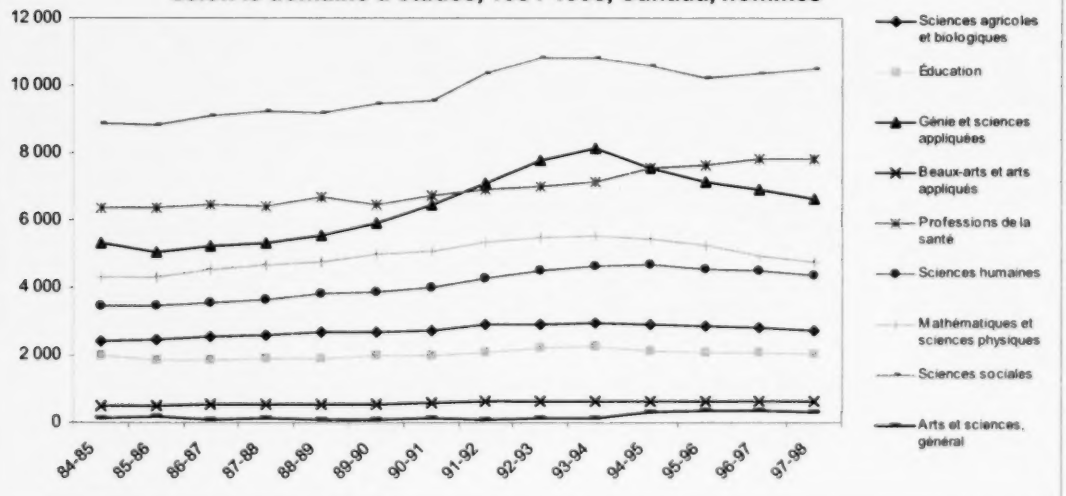

Les figures 11 et 12 illustrent les tendances des effectifs des deuxième et troisième cycles à temps partiel. Ce sont dans les domaines de l'éducation et des sciences sociales que les inscriptions sont les plus nombreuses, tant chez les hommes que chez les femmes. Cependant, alors que chez les femmes, les effectifs des deuxième et troisième cycles à temps partiel dans ces domaines ont connu une croissance, chez les hommes, ils sont demeurés stables ou, dans le cas de l'éducation, ont enregistré une baisse. Peu de femmes ou d'hommes s'inscrivent à temps partiel dans les domaines des sciences de la santé, des sciences agricoles et biologiques ou des beaux-arts. Les hommes sont toutefois beaucoup plus susceptibles que les femmes d'étudier à temps partiel en génie et sciences appliquées et en mathématiques et sciences physiques.
Les figures 11 et 12 soulèvent plusieurs interrogations au sujet de l'accès aux programmes des deuxième et troisième cycles. Dans quelle mesure est-il possible de participer à ces programmes à temps partiel? Est-il plus facile de le faire dans certaines disciplines que dans d'autres? Comme le souligne Finnie (2001), on ne sait pas si les taux d'inscriptions découlent de l'offre, de la demande, ou des deux.

Figure 11. Effectifs universitaires des 2e et 3e cycles à temps partiel, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

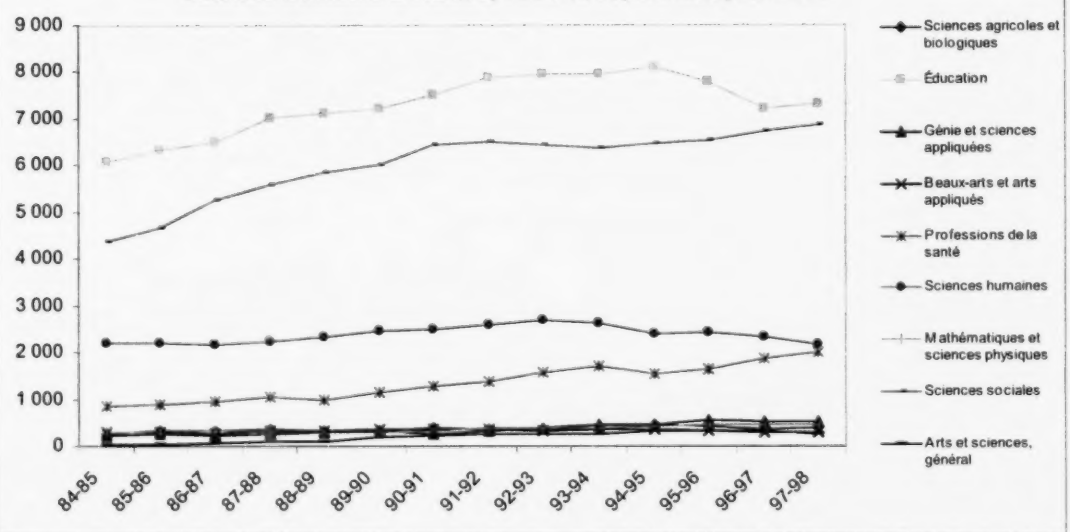

Figure 12. Effectifs universitaires des 2e et 3e cycles à temps partiel, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

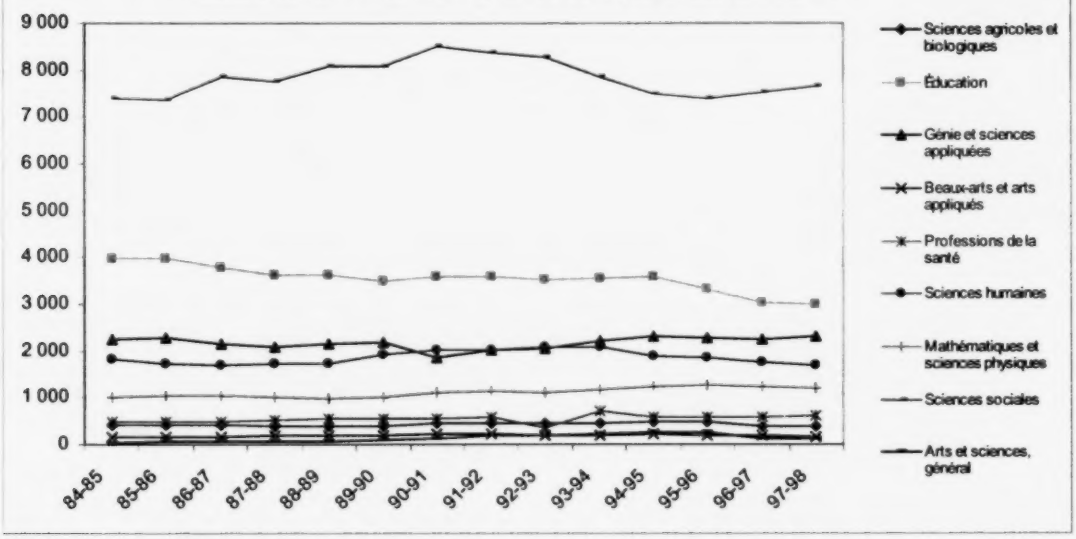

Compte tenu des tendances en matière d'effectifs, il s'ensuit que les femmes seraient plus susceptibles d'obtenir des maîtrises et des doctorats dans les domaines des sciences sociales et de l'éducation. Les figures 13 à 16 confirment cette hypothèse. On remarque au cours des 15 dernières années une tendance à la hausse du nombre de maîtrises décernées à des femmes dans les domaines des sciences sociales, de l'éducation, des sciences humaines et des professions de la santé.

Le nombre de femmes ayant obtenu une maîtrise en sciences agricoles et biologiques, en génie et sciences appliquées, en mathématiques et sciences physiques et dans les beaux-arts est peu élevé. Exception faite du domaine des sciences sociales et, dans une mesure beaucoup moindre, de celui du génie et sciences appliquées, le nombre de maîtrises acquises par les hommes est demeuré le même.

Figure 13. Maîtrises acquises, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

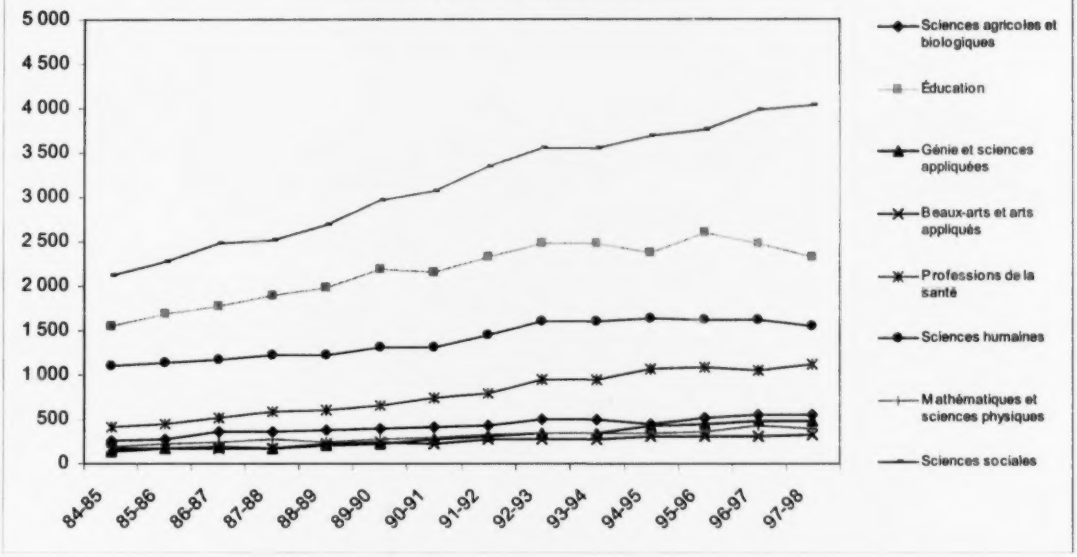

Figure 14. Maîtrises acquises, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

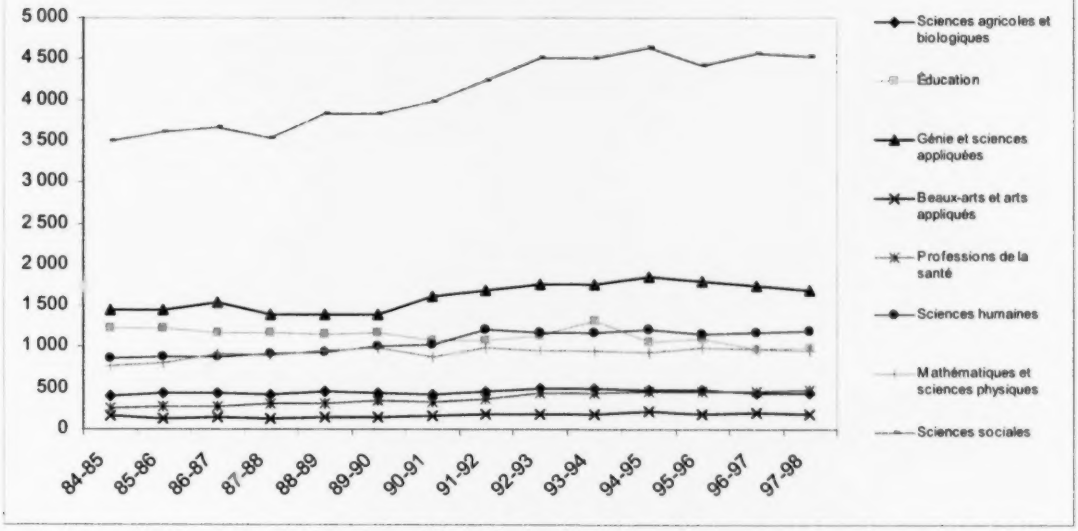

Les figures 15 et 16 démontrent que, globalement et dans la plupart des domaines, le nombre de doctorats acquis a augmenté tant chez les femmes que chez les hommes depuis 1984-1985. Chez les hommes, l'augmentation a été la plus forte dans les domaines des mathématiques et sciences physiques et du génie et sciences appliquées. Bien que peu de femmes aient acquis des doctorats dans ces domaines, on constate de légers gains. Les femmes sont plus susceptibles d'obtenir un doctorat dans les domaines des sciences sociales, de l'éducation et des sciences humaines. Chez les hommes, le nombre de doctorats acquis en éducation est demeuré plutôt stable.

Figure 15. Doctorats acquis, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, femmes

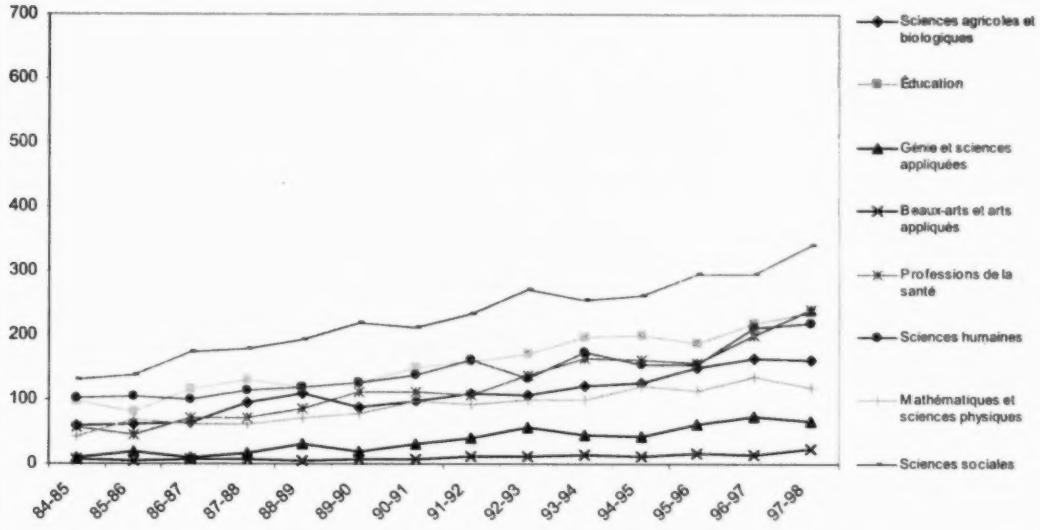

Figure 16. Doctorats acquis, selon le domaine d'études, 1984-1998, Canada, hommes

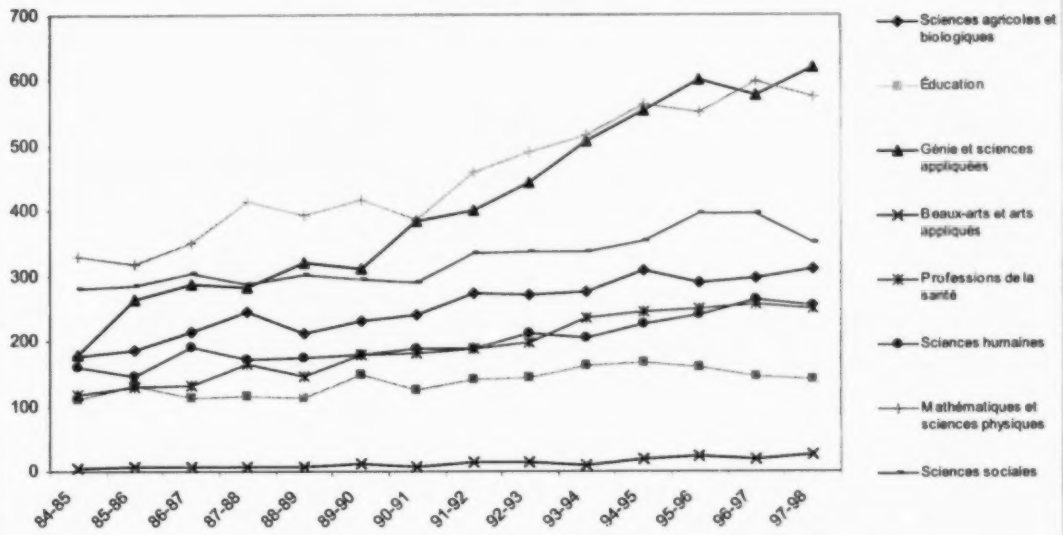

Une ventilation plus poussée des effectifs dans les divers domaines d'études révèle des différences plus marquées entre les sexes. Gadalla (2001) étudie les changements des tendances des effectifs masculins et féminins dans les programmes de mathématiques, de génie et d'informatique de premier, deuxième et troisième cycles au Canada. Son analyse des données de Statistique Canada pour la période allant de 1972 à 1995 démontre que peu de progrès ont été réalisés pour ce qui est d'une augmentation substantielle du nombre de femmes s'inscrivant à ces programmes. La hausse la plus marquée se trouve dans le domaine du génie. Cependant, en 1995, les femmes étaient cinq fois moins susceptibles d'étudier dans ces domaines aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise et dix fois moins susceptibles au niveau du doctorat.

4. Le choix d'une carrière chez les jeunes femmes

4.1 Les questions conceptuelles liées aux transitions école-travail des jeunes

Les chercheurs qui s'intéressent à la trajectoire de vie – dont ceux qui se penchent plus particulièrement sur les transitions des jeunes – disent que les cheminements de vie sont complexes, non linéaires et fluides. Selon les travaux de recherche plus récents sur le sujet, les trajectoires de vie ne suivent plus de normes (Kohli, 1986), ne se font plus selon un ordre précis (Rindfuss, Swicegood et Rosenfeld, 1987), ont pris un caractère individuel (Beck, 1992) et ne sont plus irréversibles (Hareven, 2000). On reconnaît de plus en plus que la « transition » ne représente plus un simple passage d'une institution sociale à une autre et que la notion d'une « biographie normale » ne permet pas d'expliquer les cheminements et les transitions qui parsèment une vie complexe (Heinz, 1991). Hareven souligne néanmoins que, bien que les changements démographiques et sociaux qui se sont opérés depuis les années 1980 aient mené à des transitions plus complexes au cours d'une vie, l'idéal normatif et institutionnel de la trajectoire de vie rationalisée et uniforme prévaut toujours (p. 314). Krüger et Baldus (1999) soutiennent que lorsque l'on y regarde de plus près, on constate que les biographies féminines n'ont jamais cadré, pas plus aujourd'hui qu'hier, avec les modèles des étapes types de la vie d'un homme. Ils indiquent que lorsque l'on analyse les données recueillies sur la vie des femmes au moyen de ces modèles, les résultats obtenus donnent l'*apparence* d'étapes régulières qui *ne* reflètent *pas* vraiment la réalité (p. 362) de la vie des femmes. Autrement dit, la trajectoire de vie des femmes ne s'est jamais conformée à des normes ni à un certain ordre comparativement aux modèles illustrant le parcours selon un enchaînement donné d'étapes de la vie des hommes.

Une trajectoire de vie qui ne s'en tient pas à un certain ordre peut créer certains problèmes sur les plans des structures de possibilités et des perspectives d'avenir pour les jeunes hommes et jeunes femmes qui font la transition de l'école au travail de nos jours. Furlong et Cartmel (1997) soutiennent que parce que les jeunes d'aujourd'hui pensent qu'ils sont maîtres de leur destinée puisqu'ils peuvent choisir parmi une multitude de voies et de parcours, le plus grand nombre d'options offertes par les institutions de la société, comme le système d'enseignement postsecondaire et le marché du travail, peuvent accroître le risque que la personne dévie de ses objectifs en obscurcissant la mesure dans laquelle les structures d'inégalité sont tout simplement

reproduites de diverses façons (p. 7). Rindfuss, Swicegood et Rosenfeld (1987) pensent que l'absence d'un ordre précis pendant la jeunesse se répercute sur les transitions et les résultats ultérieurs. De plus, la participation à une ou plusieurs sphères de la vie à un moment donné a un effet sur les résultats dans les autres sphères de la vie plus tard. Avec l'accroissement de la diversification des parcours empruntés à travers les institutions de la société et de l'individualisation des décisions liées à ces parcours, une surveillance étroite de leurs résultats, selon la classe sociale, le sexe et la race ou l'origine ethnique, s'impose.

Wyn et White (2000) sont d'accord avec Furlong et Cartmel pour dire que les chercheurs et les responsables des politiques ont également tendance à dépeindre les jeunes principalement comme des agents actifs en mesure de façonner et choisir consciemment leur destinée (Wyn et White, 2000, p. 166). Ce faisant, on minimise l'incidence des forces sociales et structurelles et met l'accent sur la capacité des jeunes à faire face à l'adversité. Wyn et White affirment que c'est en se concentrant sur les paradoxes dans lesquels nagent les jeunes que les recherches contemporaines contribueront le plus à l'élaboration de politiques efficaces. Selon eux, pour saisir les réalités de la vie des jeunes femmes et jeunes hommes d'aujourd'hui, les chercheurs devraient se concentrer sur les questions suivantes :

- Quels sont les coûts sociaux de l'individualisation des expériences de vie?
- Quelles sont les structures de l'inégalité et quels sont les mécanismes qui les perpétuent?
- Dans quelle mesure la nature de la génération post-1970 est-elle le reflet de changements sociaux fondamentaux dans la base constitutive de la société comme telle? (Wyn et White, 2000, p. 180-181)

Se fondant sur les résultats de travaux de recherche qu'ils ont menés en Australie (Wyn et White, 1997) (Dwyer et Wyn, 1998) et sur les constatations issues de recherches sur les jeunes menées aux Pays-Bas (du Bois-Reymond, 1998) et en Grande-Bretagne (Rudd et Evans, 1998), une analyse comparative entre les jeunes du Canada et de l'Australie (Looker et Dwyer, 1998) et des recherches sur les jeunes européens (Looker et Dwyer, 1998), Wyn et Dwyer (1999) concluent que les trajectoires de vie des jeunes d'aujourd'hui ne peuvent être analysées au moyen de modèles linéaires de transition vers la vie d'adulte. Les modèles utilisés doivent plutôt prendre en compte les facteurs de l'interdépendance, de la négociation et des perturbations et le

fait que les jeunes sont des agents à l'intérieur de conditions sociales et structurelles (Andres, 1999; Wyn et White, 2000). Bien que ces recherches ne s'arrêtent pas spécifiquement aux différences entre les sexes, il n'en reste pas moins que ces différences sont cruciales. Les modèles d'analyse doivent de plus tenir compte du sexe et de la classe sociale par rapport aux structures sociales et économiques qui réfrènent les actions des individus dans leur rôle d'agent (Bourdieu, 1984; McCall, 1992). Par exemple, lorsque l'on étudie la vie des femmes, les modèles conceptuels et analytiques devraient clairement tenir compte de dimensions telles que la grossesse par rapport aux études postsecondaires, le travail à temps plein et à temps partiel, ainsi que les difficultés de la monoparentalité par rapport à l'éducation et à l'emploi.

4.2 Les aspirations professionnelles pendant l'enfance et l'adolescence

> Une question à laquelle il semble être impossible de trouver une explication satisfaisante concerne les filles et la carrière, à savoir le fait que les femmes soient sous-représentées dans les professions de prestige à rémunération élevée. (Curry, Trew, Turner et Hunter, 1994, p. 139)

Tout comme c'est le cas pour les aspirations et les attentes scolaires, on reconnaît depuis déjà longtemps que les différences entre les sexes sur le plan des attentes professionnelles font leur apparition très tôt (Marini et Brinton, 1984; Reskin, 1993; Riley, 1981). Les premières différences des attentes professionnelles des filles et des garçons sont soumises aux forces sociales et aux contraintes structurelles, ce qui mène à des résultats différents sur le plan professionnel (Furlong et Cartmel, 1997; Rindfuss et al., 1999; Wyn et Dwyer, 1999; Wyn et White, 2000). Selon les chercheuses féministes, les garçons apprennent et assimilent très jeunes le fait que le travail rémunéré sera un élément central de leur vie d'adulte, tandis que les filles reçoivent des messages contradictoires, donc confus. Le travail pour les jeunes filles est dépeint comme l'une des nombreuses activités qu'elles entreprendront à l'âge adulte (Farmer, 1992; Hollinger, 1992; Hughes-Bond, 1998). Ces stéréotypes fondés sur le sexe sont renforcés au sein du système scolaire, les filles suivant traditionnellement les cours appropriées pour elles (Gaskell, 1992).

Hughes-Bond (1998) souligne que, bien que la majorité des femmes, adolescentes et adultes, au Canada aient un emploi rémunéré (à un moment ou un autre), la plupart d'entre elles, et ce, dans les deux groupes d'âge, occupent un emploi traditionnellement réservé aux femmes. Malgré les niveaux de scolarité de plus en plus élevés des femmes au Canada, le fait qu'elles occupent des

emplois traditionnellement féminins est propice à une rémunération inférieure et au travail à temps partiel. Elle indique que cette tendance est répandue à l'échelle mondiale (Organisation de coopération et de développement économiques, 1996a; 1996b). Afin d'obtenir une meilleure idée des perceptions des jeunes femmes au sujet du travail et de leur participation actuelle et future au marché du travail, Hughes-Bond a mené des entretiens en profondeur et des séances de groupes de discussion avec 12 adolescentes canadiennes provenant de la même école secondaire.

Hughes-Bond (1998) conclut que, même si toutes les jeunes filles interviewées pensaient qu'elles allaient participer à une forme ou une autre de travail rémunéré, leurs projets demeuraient vagues et abstraits. Bien que les jeunes filles aient su exprimer clairement leur désir de combiner leur rôle au foyer à une carrière, elles ne semblaient pas avoir une idée exacte de la façon dont elles procéderaient pour le faire. (Hughes-Bond, 1998, p. 292). D'un côté, elles souhaitaient un milieu de travail qui favoriserait leur individualité, leur procurerait stabilité et sécurité et leur donnerait responsabilité et pouvoir. De l'autre, elles voulaient un travail suffisamment souple pour leur permettre de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Plus que toute autre chose, elles voulaient pouvoir entretenir et cultiver leurs relations avec les autres (Hughes-Bond, 1998, p. 289). Une seule étudiante se rendait clairement compte de la nécessité de planifier en choisissant soigneusement ses cours au secondaire. Toutes les participantes ont indiqué que, peu importe leur situation professionnelle, ce serait à elles que reviendrait en fin de compte la responsabilité de s'occuper des enfants; seulement deux jeunes filles estimaient que cette responsabilité incombait aux deux parents. Ces constatations concordent avec celles d'un projet de recherche plus vaste mené par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (1990) et reposant sur une enquête auprès de 961 adolescentes (Sayer, 1992).

Curry, Trew, Turner et Hunter (1994) ont examiné les choix de carrière de 520 filles et garçons de 16 et 17 ans inscrits à des cours de niveau supérieur (années préparatoires à l'université) dans un lycée de l'Irlande du Nord. Ils ont fait appel à un modèle conceptuel composé de trois parties : ils ont d'abord employé certains éléments du modèle proposé par Dick et Rallis (1991), y compris les aptitudes des étudiants, les socialisateurs, le milieu culturel et les expériences passées pour examiner les matières choisies par les jeunes au secondaire. Toutefois, faisant valoir que ce modèle est principalement fondé sur les expériences passées et présentes des étudiants, Curry *et al.*

ont décidé d'y ajouter le concept des « sois possibles » avancé par Markus et Nurius (1986) et Oyserman et Markus (1990) pour examiner le lien entre les perceptions des possibilités de carrière et la motivation. Enfin, les attitudes à l'égard du travail proposées par Hakim (1991), soit axées sur la carrière, souple et axée sur le foyer, ont été incluses dans le cadre d'analyse. Les participants étaient considérés axés sur la carrière s'ils envisageaient de travailler à temps plein pendant la majeure partie de leur mariage. Les souples étaient ceux qui indiquaient qu'ils travailleraient à temps plein et à temps partiel au cours de leur carrière. Les personnes axées sur le foyer étaient celles qui indiquaient qu'elles ne prévoyaient travailler que quelques années seulement ou surtout à temps partiel.

L'étude a révélé que seulement 54 % des filles (comparativement à 86 % des garçons) avaient une attitude axée sur la carrière. Les filles étaient plus de deux fois plus susceptibles de se montrer souples que les garçons et 16 % des filles, par rapport à 2 % seulement des garçons, étaient axées sur le foyer. Les étudiants axés sur la carrière étaient en outre plus susceptibles d'être inscrits à des cours de sciences, avaient davantage confiance en leur capacité de réussir à l'école et étaient plus susceptibles d'aspirer à poursuivre des études supérieures. Les chercheurs n'ont toutefois constaté aucune différence significative entre le rendement des filles axées sur la carrière et des autres filles dans les matières des cours préparatoires. Comparativement aux filles non axées sur la carrière, les filles et les garçons qui étaient axés sur la carrière, étaient moins préoccupés par la question de savoir à quel moment ils devraient se marier et avoir des enfants, confirmant que les images du « soi probable » commencent à se développer à un jeune âge. En règle générale, les étudiants axés sur la carrière provenaient de famille dont la mère travaillait à temps plein, tandis que les jeunes qui n'étaient pas axés sur la carrière étaient plus susceptibles d'avoir une mère au foyer. Curry et al. (1994) ont conclu que les constatations fondées sur les dimensions de leur modèle conceptuel laissent supposer que l'attitude d'une personne à l'égard de la carrière peut être détectée assez tôt. Ils ont été étonnés de constater que certaines filles qui s'intéressaient aux études manifestaient des attitudes axées sur le foyer.

Farmer (1992) est d'avis que les jeunes, filles et garçons, ont besoin d'aide sur le plan de l'orientation scolaire et professionnelle et offre des suggestions concrètes à ce sujet. Elle soutient qu'il faut commencer tôt à encourager les filles à amorcer la planification d'une carrière et que cette démarche doit tenir compte de la nécessité de concilier famille et carrière. Elle cite le

concept du « Career-Life Rainbow » (arc-en-ciel carrière-vie) de Super (Super, 1980) comme outil pour aider les jeunes à se familiariser avec la planification à long terme. Elle maintient, plus particulièrement, qu'il faut renseigner les jeunes sur les rôles multiples et les différentes étapes que renferme la vie d'une personne. Plutôt que de tenter d'influencer les aspirations professionnelles des jeunes femmes, il faut leur montrer à établir des engagements en matière de carrière. La différence : on leur montre comment atteindre leur but, plutôt que de les motiver à vouloir atteindre un but. McLaren (1996) abonde dans le même sens. Selon les résultats d'entrevues menées avec des étudiants du secondaire, elle a conclu que, même si les jeunes femmes tenaient bien des formes de discours différents et avançaient des stratégies ingénieuses face à leurs perspectives futures sur le plan du travail et de la maternité, il fallait aussi tenir compte de la problématique que pose la réalité, c'est-à-dire du fait que le modèle habituel du travailleur rémunéré est celui de l'homme qui n'a pas à prendre soin des enfants (p. 294). McLaren voit comme une ironie cruelle le fait que les réformes dans le monde de l'éducation et du travail encouragent les filles et les femmes à aspirer à une carrière sans entrave (p. 295), sans que les discours éducatifs ne mentionnent les conflits entre le marché du travail et la famille auxquels se heurtent les jeunes femmes.

4.3 Les attentes scolaires et les résultats sur le marché du travail

Dans deux études récentes, les chercheurs se servent de données longitudinales pour examiner le changement des attentes professionnelles entre l'adolescence et l'âge adulte. Rindfuss, Cooksey et Sutterlin (1999) utilisent les données de la National Longitudinal Study of the High School Class of 1972 (étude longitudinale nationale sur la promotion du secondaire de 1972) pour réunir de l'information sur le changement des attentes professionnelles et le lien entre les attentes des élèves américains pendant leur dernière année du secondaire et l'emploi qu'ils occupaient à l'âge de 30 ans. Ils soutiennent que la théorie du capital humain constitue une base légitime pour examiner les différences entre les sexes sur le plan des réalisations professionnelles et des gains. Bien qu'ils reconnaissent que la théorie du capital humain fasse l'objet d'une assez grande controverse, ils maintiennent que :

> l'argument fondamental veut que les hommes et les femmes projettent des carrières différentes, carrières qui dépendent de leurs projets relatifs aux enfants; que les femmes prévoient passer un certain temps hors du marché du travail pour élever leurs enfants et

> orientent leurs études et choisissent leur profession en conséquence. (Rindfuss et al., 1999, p. 223)

Ces projets rationnels amènent les femmes à choisir des programmes d'études qui leur permettront plus tard de réintégrer le marché du travail sans trop de difficulté et avec un minimum de recyclage. Les hommes, en revanche, se tournent vers des carrières qui vont leur permettre d'être de bons soutiens sur le plan financier, mais non pas sur celui des soins aux enfants. On a comparé les attentes professionnelles à quatre moments différents (jusqu'à l'âge de 30 ans) avec celles indiquées pendant le secondaire. Moins de 25 % des femmes et des hommes de tous les groupes raciaux ont conservé les mêmes attentes. Seulement deux variables, à savoir le programme d'études et les notes du secondaire, ont contribué à expliquer les différences. Ceux qui avaient de bonnes notes et avaient suivi un programme théorique (plutôt que général) étaient plus susceptibles de ne pas avoir changé d'idée. Une comparaison des attentes exprimées en 1979 avec l'emploi occupé cinq ans plus tard (à 30 ans)[4] a révélé que moins de la moitié des membres des différents groupes avaient concrétisé leurs attentes. La concordance entre les attentes et l'emploi était la plus fréquente chez les hommes de race blanche, ce qui n'a rien d'étonnant. L'examen des emplois détenus a permis de constater que les hommes avaient tendance à connaître une mobilité ascendante, tandis que les femmes, elles, étaient plus susceptibles de se retrouver dans une catégorie professionnelle inférieure ou de ne plus faire partie de la population active. Dans ce cas-ci également, les chercheurs ont constaté une relation positive entre le programme d'études et les notes du secondaire. Enfin, Rindfuss, Cooksey et Sutterlin ont examiné l'incidence de l'état matrimonial et du statut parental sur les attentes professionnelles et l'emploi occupé et conclu que le conflit entre les rôles professionnel et familial était beaucoup plus marqué chez les femmes mariées qui avaient des enfants que chez les hommes. Les résultats de cette étude démontrent qu'il y a une grande différence entre les attentes professionnelles exprimées au secondaire et les attentes et les réalisations professionnelles subséquentes et que les choses ne se passent pas aussi bien pour les femmes qui ont des enfants que pour les hommes sur le marché du travail.

---

[4] Les auteurs ne signalent pas le rapport entre les attentes professionnelles des élèves de dernière année du secondaire et l'emploi que ces derniers occupaient à 30 ans. D'après les constatations présentées ici, on peut présumer qu'il est très faible.

Dans une étude portant sur les attentes professionnelles au Canada, Andres, Anisef, Krahn, Looker et Thiessen (1999) utilisent cinq ensembles de données longitudinales canadiennes couvrant la période de 1973 à 1996 pour examiner le changement des aspirations et des attentes professionnelles selon le sexe, la classe et le lieu géographique. Plutôt que de partir de l'hypothèse que la théorie du capital humain (et du choix rationnel) constitue une base conceptuelle adéquate, les auteurs tiennent compte de trois perspectives théoriques. D'abord, ils soutiennent que si la thèse de la *rationalité économique* tient, le fait que les jeunes sachent que les perspectives d'emploi se sont détériorées pendant la deuxième moitié des années 1970 et les années 1980 entraînera une baisse du niveau des aspirations et des attentes professionnelles. Selon la perspective de la *nouvelle modernité*, les contraintes qui façonnent les aspirations professionnelles (p. ex., le sexe, la classe sociale et le fait d'habiter en région rurale) auront un effet moindre, les gens ayant de plus en plus tendance à prendre leur avenir en main. Enfin, la persistance de l'effet de facteurs comme la classe sociale, le sexe et le lieu de résidence urbain-rural démontrera la validité de la perspective du *structuralisme social*.

L'analyse des données de l'Alberta, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse révèle dans l'ensemble des niveaux d'aspirations et d'attentes professionnelles stables pour les hommes une légère hausse des attentes des femmes au fil du temps, réfutant ainsi la thèse de la rationalité économique. Cependant, comme ils constatent des différences persistantes entre les classes sociales dans toutes les cohortes, les auteurs rejettent la théorie de la nouvelle modernité au profit de celle des structures sociales. Les analyses révèlent que, bien que les aspirations et les attentes des jeunes hommes aient augmenté considérablement entre 1973 et 1989, celles des jeunes filles – y compris les jeunes filles habitant en milieu rural – sont aussi devenues plus élevées au fil du temps. Ces constatations sont préoccupantes. Comme nous le décrivons dans les prochaines sections, si les aspirations et les attentes des femmes Canadiennes sont devenues plus grandes avec le temps, pour bon nombre d'entre elles, les conditions du marché du travail, elles, ne se sont pas améliorées.

5. Les tendances en matière de participation au marché du travail relativement à l'état matrimonial et au statut parental

5.1 Les femmes, le mariage, la maternité et le travail : questions conceptuelles et problèmes de mesure

Oppenheim Mason (1986) nous rappelle que les études portant sur la femme, plus particulièrement sur l'inégalité entre les sexes, constituent un exercice multidimensionnel tant du point de vue empirique que conceptuel (p. 287). Elle souligne que, bien que la « situation de la femme » ait été décrite comme un concept imprécis, il reste que plusieurs éléments communs doivent être pris en compte dans tout examen de l'inégalité entre les sexes, dont le prestige, le pouvoir et l'accès aux ressources ou le contrôle de celles-ci. Cependant, appuyant l'affirmation de Whyte (1978) voulant qu'il n'existe pas une situation unique de la femme, elle pense que la situation ou le pouvoir relatif dans chacun de ces domaines doit être examiné parallèlement et relativement à l'étape de la trajectoire de la vie de groupes de femmes donnés. En se penchant sur le sexe et la stratification des classes et les différences qui existent sur le plan de l'accès aux ressources et du contrôle de celles-ci, on peut déterminer à la fois les différences présentes entre les femmes ainsi qu'entre les hommes et les femmes au chapitre du pouvoir, du prestige et des ressources. Il est par ailleurs possible que les analyses qui portent sur les femmes au sein des ménages, plutôt que sur les femmes individuellement, dissimulent des disparités à l'intérieur des ménages (Oppenheim Mason, 1986; Townson, 2000). Certains autres chercheurs soulignent en outre que le fait que l'on soit tenté de traiter toutes les femmes comme un groupe homogène pose également un problème (Long et Cox, 2000; Stout et Kipling, 1998). Par exemple, dans leur rapport sur les femmes autochtones au Canada, Stout et Kipling, 1998, insistent sur le fait qu'il est important de tenir compte des « différences *entre* les groupes de femmes autochtones » (p. 15) ainsi que de celles entre les femmes autochtones et les femmes non autochtones au Canada. Il faut prendre en compte les liens entre le sexe et la classe, la race et l'orientation sexuelle pour obtenir une description exacte de la vie des femmes (et des hommes). Certains documents publiés récemment par Condition féminine (Condition féminine Canada, 1998) et les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine (1997) contiennent des critères précis et des indicateurs appropriés pour la réalisation d'analyses comparatives entre les sexes.

Oppenheim Mason attire également notre attention sur la façon dont les indicateurs de la situation de la femme ou de la disparité entre les sexes sont mesurés. Elle affirme que les indicateurs actuels produisent des mesures à plusieurs significations qui peuvent être difficiles à interpréter. Elle donne l'exemple de la relation entre le niveau de scolarité et la fécondité comme un élément dont l'interprétation peut poser un problème. Deux chercheurs allemands dans le domaine de la trajectoire de vie, Krüger et Baldus (1999), nous donnent un exemple provenant de leurs travaux de recherche sur les Allemandes de l'Ouest. Ils constatent que lorsque l'on demande aux femmes d'indiquer quel est leur travail, elles ont tendance à se montrer modestes, ce qui contraste vivement avec la façon dont les hommes allemands s'auto-évaluent (p. 369). Ces derniers fournissent la réponse la plus attrayante socialement qu'il leur est possible de choisir, alors que les femmes donnent des réponses qui ne reflètent pas leurs compétences les plus élevées ou la catégorie de l'emploi le plus prestigieux qu'elles ont occupé. Cette dimension qualitative de l'étude de Krüger et de Baldus démontre que les réponses données par les femmes sur les questionnaires normalisés sur la situation professionnelle ont d'importantes conséquences sur le plan de la méthodologie (p. 369) puisqu'elles sont susceptibles d'entraîner une classification erronée.

Krüger et Baldus (1999) affirment que nos méthodes d'analyse masquent les expériences des femmes dans différentes sphères de la vie plutôt que de faire la lumière sur ces expériences. De nombreuses autres interruptions imprévues venant bouleverser « l'ordre » de la trajectoire de la vie des femmes (y compris l'entrée à l'école des enfants, la maladie chez un membre de la famille ou les soins aux parents) sont bien souvent ignorées dans les études des déterminants de la participation au marché du travail et des différences entre les sexes dans ce domaine et sont plutôt dissimulées par des donnés empiriques globales (Krüger et Baldus, 1999, p. 362). Qui plus est, les techniques d'analyse qui traitent des variables interreliées comme des facteurs indépendants produisent également des résultats trompeurs. Une étude sur l'inégalité des salaires entre les hommes et les femmes détenant un diplôme d'études postsecondaires en offre un bon exemple. Selon Davies, Mosher et O'Grady (1996), malgré le fait qu'il reste une disparité salariale entre hommes et femmes, le sexe n'est pas un prédicteur du revenu aussi important chez les cohortes ultérieures; les prédicteurs les plus importants du revenu pour toutes les années sont des variables habituelles du capital humain, telles l'âge, le travail à temps partiel et la catégorie de diplôme (p. 132). Les techniques d'analyses qui font du sexe un facteur non significatif ne tiennent pas compte de l'interdépendance des facteurs qui ont une incidence sur la vie des femmes.

5.2 Les femmes dans la population active

Selon Zukewich (2000), 55 % des Canadiennes de plus de 15 ans faisaient partie de la population active en 1999, comparativement à 67 % des hommes. En 1999, les femmes représentaient 46 % de la population salariée. Un plus grand nombre de jeunes femmes (52 %) de 15 à 24 ans que de jeunes hommes (38 %) travaillaient à temps partiel et 22 % des femmes de 25 à 44 ans, comparativement à 5 % seulement des hommes de ce groupe d'âge, occupaient un emploi à temps partiel cette année-là. La majorité des hommes et des femmes du plus jeune groupe ont indiqué qu'ils poursuivaient leurs études pour expliquer le fait qu'ils travaillaient à temps partiel. Par contre, chez les femmes de 25 à 44 ans, le soin des enfants est la raison qui a été invoquée le plus souvent (Zukewich, 2000). En 1999, la proportion des 15 à 24 ans, tant les femmes que les hommes, qui occupaient un emploi temporaire était d'environ 28 %. Dans tous les autres groupes d'âge, une proportion légèrement plus élevée de femmes que d'hommes avaient un emploi temporaire.

Un examen des ratios du travail rémunéré selon la structure du ménage (Clark, 2001) révèle que l'écart entre les sexes pour ce qui est du travail rémunéré chez les ménages à deux soutiens est passé de 0,70 en 1992 à 0,77 en 1998.[5] Toutefois, dans le cas des ménages à un soutien principal avec de jeunes enfants, une baisse de l'indice, qui est passé de 0,91 en 1992 à 0,85 en 1998, laisse croire que le déséquilibre s'accentue. Enfin, l'indice des retombées professionnelles des études – un indice permettant d'examiner « l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux retombées professionnelles de l'investissement dans les études universitaires, ces retombées étant évaluées en fonction de la probabilité d'occuper un poste élevé » (Clark, 2001, p. 8) – indique que l'écart entre les sexes s'est rétréci. En 1998, 49 % des femmes comparativement à 62 % des hommes titulaires d'un diplôme universitaire occupaient un poste élevé. En 1986, ces pourcentages étaient de 51 % et de 74 % respectivement. Hughes (1995) examine les changements de la mesure dans laquelle les femmes travaillent dans des professions moins traditionnelles. Elle signale qu'en 1991, près de 40 % des travailleuses canadiennes avaient fréquenté un établissement postsecondaire non universitaire et environ 14 % l'université. Elle soutient que, bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses à obtenir un diplôme collégial ou

[5] Selon Clark (2001, p. 1), « Un ratio de 1,0 signifie que les femmes et les hommes sont égaux. Un indice supérieur ou inférieur à 1,0 indique une inégalité ou un déséquilibre pour cette mesure : un indice inférieur à 1,0 signifie que les femmes ont moins que les hommes; inversement, un indice supérieur à 1,0 indique que les femmes ont davantage. »

universitaire dans des secteurs non traditionnels, cette augmentation ne se traduit pas nécessairement par une hausse du nombre de femmes employées dans des professions non traditionnelles. Hughes définit les professions non traditionnelles comme suit :

> une profession est considérée comme non traditionnelle lorsque la représentation des femmes dans la profession une année donnée était inférieure à leur proportion de la population active expérimentée cette même année (c.-à-d. 34,3 % en 1971, 42,8 % en 1986 et 44,9 % en 1991. Hughes, 1995, p. 17)

Hugues a procédé à un examen des taux de participation au marché du travail des hommes et des femmes dans 484 professions. Elle démontre que le nombre de professions considérées fortement non traditionnelles pour les femmes est passé de 292 à 250 entre 1971 et 1986; ce nombre n'a cependant connu qu'une légère baisse entre 1986 et 1991, passant de 250 à 243. Bien que la proportion de femmes travaillant dans des professions fortement non traditionnelles ait augmenté, cette croissance n'a pas été suffisante pour justifier un changement de la classification de ces professions et les placer dans les catégories intermédiaires ou traditionnelles. Entre 1986 et 1991, la participation des femmes s'est accrue dans plusieurs professions non traditionnelles, notamment dans la gestion, les ventes et plusieurs professions libérales. Des gains minimes ont été réalisés dans certaines des professions fortement non traditionnelles, soit celles de directeur dans le domaine des sciences naturelles et du génie, de surveillant d'autres travailleurs en architecture et génie, d'architecte et de fermier.

Dans l'ensemble, la proportion de femmes dans les professions traditionnelles a connu une baisse. La diminution la plus importante est survenue entre 1971 (86 %) et 1986 (79 %). En 1991, cette proportion n'avait baissé que d'un seul point de pourcentage. Ainsi, « 78 % des travailleuses étaient encore concentrées dans plus du quart (132 sur 484) de l'ensemble des professions » (Hughes, 1995, p. 17).

Hughes (1995) souligne en outre que les femmes qui exercent des professions fortement non traditionnelles sont susceptibles d'être légèrement plus âgées et de détenir un diplôme universitaire. En revanche, dans les professions non traditionnelles ayant changé le plus rapidement, les femmes avaient tendance à être plus jeunes dans une proportion plus élevée que celle des hommes (41 % par rapport à 27 %). De plus, en général, les femmes exerçant une profession non traditionnelle d'évolution rapide sont considérablement plus susceptibles que

l'ensemble de travailleuses d'avoir un emploi à temps plein durant toute l'année. Le salaire médian pour ces professions est en outre plus élevé. Même si le revenu des femmes exerçant une profession non traditionnelle correspond en moyenne à 80 % seulement du revenu des hommes (travaillant dans les mêmes domaines), ce taux est plus élevé que celui des travailleuses de toutes les professions réunies. Le revenu médian de ces dernières correspond à 70 % de celui des hommes dans toutes les professions réunies.

Les résultats de l'étude menée par Hughes laissent supposer que certains progrès ont été réalisés pour ce qui est de diminuer le nombre de professions fortement non traditionnelles pour les femmes. Gold (1994), cependant, émet une mise en garde. En effet, selon elle, même si le nombre de femmes exerçant des professions non traditionnelles va croissant, les femmes continuent de se heurter à d'autres obstacles à la pleine participation. Elle cite l'exclusion des femmes des processus décisionnels et processus d'établissement des politiques comme exemple.

Dans le cadre d'une analyse de données de recensement américaines portant sur la période de 1960 à 1990, Jacobsen (1994) tente de déterminer le niveau de ségrégation des travailleurs américains. Se servant de l'indice de ségrégation professionnelle de Duncan et définissant l'intégration totale comme une situation dans laquelle les proportions de chaque catégorie de travailleurs dans une profession relativement au nombre total de travailleurs de chaque catégorie dans la population active sont égales pour toutes les professions (p. 205), elle constate que, entre 1960 et 1990, la proportion de femmes ou d'hommes qui devraient changer de profession pour faire tomber l'indice à zéro a baissé de 9 %, passant de 64 % à 55 %. Elle signale des diminutions semblables chez les travailleurs de race blanche pendant la même période; l'indice demeure cependant stable pour les travailleurs autres que ceux de race blanche entre 1980 et 1990. Des analyses détaillées selon le sexe et la race montre qu'entre 1980 et 1990, la ségrégation fondée sur le sexe a diminué pour les femmes ainsi que les hommes et les femmes autres que ceux de race blanche, mais que la ségrégation fondée sur la race s'est accrue pour les hommes. Jacobsen conclut que les classifications générales des professions du recensement obscurcissent certaines tendances de ségrégation professionnelle persistantes, qui se révèlent à l'analyse de sous-groupes. Toutefois, comme elle n'inclut pas de sous-groupe fondé sur l'âge, son étude ne permet pas de montrer les tendances relatives à la ségrégation pour les jeunes hommes et les jeunes femmes.

La nature du travail est un autre facteur important dont il faut tenir compte. Selon A. de Wolff (2000), même s'il semble que la croissance du marché du travail provienne en grande partie du secteur de la technologie, ce sont en réalité le travail temporaire, le travail contractuel à faible rémunération et le travail autonome à faible revenu qui affichent les plus fortes hausses de l'emploi depuis 1990. Qui plus est, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'exercer ce genre de travail. A. de Wolff est d'avis que cette nouvelle main-d'œuvre « flexible » a eu un effet énorme sur le bien-être des travailleurs, plus particulièrement les femmes, citant la diminution de la stabilité de l'emploi et la plus grande difficulté à devenir admissible à des prestations comme celles de l'assurance-emploi comme exemples de répercussions. Elle a mené une étude de recherche participative portant sur 205 travailleuses non permanentes; 70 % des femmes ont dit gagner au plus 18 000 $ par année et 40 % ont indiqué qu'elles étaient le seul soutien économique de leur ménage. Certaines participantes ont en outre indiqué que leur employeur leur transférait certains coûts liés à l'emploi, ce qui venait décroître encore leur maigre revenu. Elles devaient, par exemple, fournir et entretenir leur propre matériel et prendre en charge certains avantages, comme les congés de maternité et les vacances. Leurs heures de travail étaient en outre imprécises, ce qui leur compliquait la tâche de concilier leurs obligations familiales et professionnelles. Townson (2000) ajoute que la nature des emplois offerts aux femmes, alliée aux services de garderie limités et à un accroissement des obligations à l'égard de membres de la famille qui pourraient avoir besoin de soins, risque d'entraîner une hausse de la proportion de femmes qui vivent dans la pauvreté. Elle est d'avis que les études portant sur la femme et l'emploi devraient aborder les effets négatifs que peut avoir sur la sécurité financière des femmes le fait que ces dernières doivent combiner leur travail rémunéré à leurs tâches non rémunérées rattachées à leur vie de famille.

5.3 Les jeunes et le retour au foyer parental : tendances

Selon Boyd et Norris (1999), les données du recensement canadien révèlent que, contrairement à ce qui se passait dans les années 1970, période où le nombre de jeunes qui habitaient avec leurs parents avait diminué, le nombre de jeunes adultes qui vivent à la maison a augmenté depuis le début des années 1980. Ils signalent que la proportion de jeunes femmes de 20 à 34 ans habitant chez leurs parents est passée de 16 % en 1981 à 23 % en 1996; chez les jeunes hommes du même groupe d'âge, ces taux étaient de 26 % et de 33 % respectivement. En 1996, près de la moitié des

jeunes femmes célibataires et plus de la moitié des jeunes hommes vivaient à la maison. Boyd et Norris pensent que plusieurs raisons peuvent expliquer cette augmentation, dont les ralentissements économiques, l'accroissement de la participation aux études postsecondaires et la dépendance envers les parents qui s'ensuit, ainsi que la baisse du taux de nuptialité. Plusieurs études américaines ont révélé des tendances semblables et offrent le même genre de conclusions pour expliquer la tendance des jeunes adultes à retourner vivre chez leurs parents (Aquilino, 1991; Ward et Spitze, 1996). Toutefois, comme le soulignent Ward et Spitze (1996), la cohabitation avec les parents semble en général avoir pour objet de répondre aux besoins des enfants d'âge adulte plutôt que d'être un moyen pour ces derniers de prendre soin de leurs parents. Tout comme Boyd et Norris, Ward et Spitze constatent que les garçons sont plus susceptibles de retarder leur départ du foyer parental et plus susceptibles aussi de revenir y vivre. Ils signalent cependant que la cohabitation est un phénomène plus stable chez les filles (Ward et Spitze, 1996), ce qui laisse supposer que ces dernières ont davantage besoin d'aide ou que leur expérience de cohabitation est plus satisfaisante (Ward et Spitze, 1996, p. 718).

Dans une étude longitudinale portant sur les jeunes de la Colombie-Britannique, Andres (Andres, 2001) constate qu'en 1988, 59 % des femmes et 57 % des hommes disaient être retournés vivre chez leurs parents à l'intérieur des dix ans suivant la fin de leurs études secondaires. Les jeunes ont indiqué le plus souvent qu'ils étaient retournés à la maison pour des raisons financières (p. ex., pour économiser) ou pendant un emploi d'été ou les vacances scolaires au cours de leurs études postsecondaires. En 1998, 10 % des femmes et 17 % des hommes ont indiqué qu'ils vivaient toujours à la maison, le plus souvent pour des raisons financières.

5.4 Le retour au travail après la naissance d'un enfant

L'augmentation globale de la participation des femmes au marché du travail est en grande partie attribuable au nombre grandissant de femmes qui retournent au travail après avoir eu un enfant. Selon les données de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 21 % des femmes qui ont donné naissance à un enfant en 1993 ou en 1994 étaient de retour au travail à la fin du premier mois après l'accouchement. Dans l'année suivant l'accouchement, 83 % des femmes étaient retournées au travail et 93 % avaient repris leur emploi en dedans de deux ans (Zukewich, 2000). Les femmes qui n'étaient pas admissibles à des

prestations de maternité ou qui étaient travailleuses autonomes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir recommencé à travailler au cours du mois suivant la naissance de leur enfant.

D'après Barrow (1999), le taux de participation des femmes au marché du travail est passé de 43 % à 59 % aux États-Unis entre 1970 et 1996; ce taux est cependant passé de 30 % à 63 % pour les femmes mariées ayant des enfants d'âge préscolaire. Au Canada, dans la plupart des familles biparentales avec enfants, les deux parents travaillent à l'extérieur de la maison et la proportion de familles dans lesquelles les deux parents travaillent à temps partiel va croissant (Silver, 2000).

Reconnaissant que les travailleuses qui décident d'avoir des enfants doivent cesser de travailler pendant un certain temps (en prenant des vacances ou un congé de maladie ou en quittant leur emploi) et que les femmes qui retournent au travail plus rapidement après la naissance d'un enfant risquent d'être pénalisées par des gains moyens faibles, Barrow (1999) a entrepris d'examiner trois déterminants économiques qui ont le pouvoir d'influencer la décision d'une femme de retourner au travail peu de temps après la naissance d'un enfant. Ces facteurs sont les possibilités en matière de gains, les autres sources de revenu familial et les frais de garde de l'enfant. Ses hypothèses sont les suivantes :

> La probabilité qu'une femme retourne au travail correspond à la probabilité que son salaire, une fois retranchés les frais de garde, dépasse le salaire minimum qu'elle juge acceptable. Ainsi, des frais de garde d'enfant élevés et un faible salaire réduiront la probabilité qu'une femme retourne au travail. Si on suppose que les loisirs constituent un bien ordinaire, une autre source de revenu familial plus élevé diminuera également la probabilité d'un retour au travail. Par ailleurs, plus la personne a envie de travailler, moins le salaire net a besoin d'être supérieur au salaire minimal accepté. (Barrow, 1999, p. 435)

Les analyses de données de la National Longitudinal Survey of Youth (enquête longitudinale nationale américaine sur les jeunes) portant sur un échantillon restreint de femmes qui (1) ont donné naissance à leur premier enfant entre 1979 et 1994, (2) ont travaillé pendant l'année précédant la naissance et (3) vivaient avec un conjoint, appuient les hypothèses de Barrow. Ainsi, le salaire de la femme, les frais de garde d'enfant et le revenu familial disponible influencent la décision d'une femme de retourner ou non au travail après un premier enfant. Le niveau de scolarité de la femme et un modèle féminin positif (p. ex., une mère qui exerce une profession) sont également des facteurs qui ont une influence positive sur cette décision.

Powell tire des conclusions semblables (1997). Des analyses de données sur les mères mariées, qu'elle avait tirées de l'Enquête nationale sur la garde des enfants (Canada) de 1988 et de l'Enquête sur l'activité de 1988, l'amènent à conclure que le salaire a une influence positive sur la décision d'une femme quant à savoir si elle retournera au travail et le nombre d'heures pendant lequel elle travaillera. Les frais de garde d'enfant, en revanche, ont un effet négatif sur ces deux décisions. Elle conclut donc que l'on devrait à l'avenir délaisser les modèles statiques de la participation des femmes au marché du travail et utiliser plutôt des données longitudinales et des modèles dynamiques du cycle de vie.

Intéressés par des tendances convergentes indiquant que le taux de nuptialité des jeunes femmes avait diminué (passant de 64,2 % en 1970 à 34 % en 1994), de même que des données démontrant que le niveau de scolarité et la participation au marché du travail connaissait une augmentation constante et que la proportion des familles ayant une femme pour chef avait aussi augmenté, passant de 10,7 % en 1970 à 17,6 % en 1995, Blau, Kahn et Waldfogel (2000) ont décidé d'examiner les déterminants du taux de nuptialité chez les jeunes femmes. Ils utilisent les données du recensement américain de 1970, de 1980 et de 1990 pour étudier l'influence des conditions du marché du travail et du marché matrimonial chez les jeunes femmes et les jeunes hommes de 16 à 24 ans. Ils concluent que le taux de nuptialité plus faible chez les femmes de race blanche, indépendamment du niveau de scolarité, est lié à des marchés du travail plus favorables pour les femmes et des marchés matrimoniaux moins intéressants et pour les femmes et pour les hommes. Le taux de nuptialité des femmes de race noire est touché par le taux de chômage plus élevé et les salaires moyens moins élevés chez les hommes adultes. De plus, on constate un lien négatif entre les prestations d'aide sociale et le taux de nuptialité. Blau, Kahn et Waldfogel en concluent que la scolarité et les forces du marché du travail vont continuer d'avoir un effet négatif sur le taux de nuptialité des femmes de race blanche détenant un diplôme d'études secondaires ou moins (qui épouseraient normalement des hommes des groupes touchés) et peut-être aussi des femmes de race noire moins instruites (p. 646).

Silver (2000) utilise des données de l'Enquête sociale générale canadienne de 1998 pour déterminer la quantité de temps que les parents travaillant tous deux à temps plein passent avec leurs enfants. Elle définit le « temps passé avec les enfants » comme le temps consacré au soin à l'enfant et le temps passé en sa présence. Elle limite son étude aux familles biparentales intactes. Les mères de

jeunes enfants travaillent un moins grand nombre d'heures rémunérées, ce qui leur permet de consacrer plus de temps à leurs enfants. Les mères travaillant à temps plein et ayant un enfant de moins de cinq ans passent presque trois fois plus de temps avec leur enfant que ne le font les pères (six heures et demie par rapport à deux heures ou moins). L'écart entre les deux parents s'amenuise à mesure que les enfants vieillissent, disparaissant complètement lorsque ces derniers atteignent l'adolescence. Les mères consacrent deux fois plus de temps (que les pères) chaque jour aux soins personnels des jeunes enfants, par exemple pour les nourrir et les habiller, (91 minutes par rapport à 47 minutes). Lorsque les enfants vieillissent, la quantité de temps consacrée à ces activités diminue, mais l'écart entre le temps passé par les mères et les pères avec les enfants s'accroît. Les pères ont une heure de loisirs de plus par jour pour eux-mêmes que les mères et consacrent presque autant de temps que ces dernières à des activités de loisirs avec leurs enfants d'âge préscolaire. Comme le souligne cependant Silver, le temps de loisirs passé par les pères avec leurs enfants « représentait moins d'un tiers de leur temps de loisirs disponible comparativement à presque la moitié de celui des mères » (p. 26). Elle conclut que ces constatations confirment que l'écart entre le temps passé par les mères et les pères avec leurs enfants s'amenuise lorsque les enfants vieillissent et que les mères des familles à deux soutiens ayant de jeunes enfants continuent de s'acquitter d'une part considérablement plus élevée des tâches liées aux soins des enfants.

Les constatations de Silver concordent avec celles de Clark (2001). Ce dernier, utilisant également des données de l'Enquête sociale générale de 1998, mais employant des indicateurs établis conjointement par Condition féminine Canada et Statistique Canada, détermine que les femmes de 20 à 44 ans faisant partie d'une famille à deux soutiens consacrent 72 % plus de temps aux soins dispensés aux enfants que les hommes faisant partie de telles familles. Ce pourcentage pour les femmes faisant partie de familles à un soutien principal est de 27 %.

5.5 Les familles monoparentales

Comme nous l'avons déjà mentionné, les données sur la vie des femmes sont souvent présentées de manière à donner l'apparence d'un déroulement selon un enchaînement d'étapes normales qui n'est pas conforme à leur biographie réelle. Bien souvent, des événements bouleversant l'ordre « normal », par exemple le fait d'élever un enfant seule, ne sont pas pris en compte dans l'examen de la transition des jeunes femmes entre les études et le travail.

Le nombre de familles monoparentales a augmenté de façon spectaculaire au Canada au cours des dernières décennies. Moore (1987) signalait que 13 % de toutes les familles canadiennes étaient monoparentales et que 82 % des familles monoparentales étaient dirigées par une femme. En 1996, le pourcentage de familles monoparentales était passé à 19 %, une femme étant le chef de famille dans 83 % de ces cas (Almey, 2000). Les caractéristiques des parents seuls ont toutefois changé avec le temps. En 1981, 52 % des mères seules étaient séparées ou divorcées, 33 % étaient veuves et 11 % étaient célibataires. En 1996, la proportion de mères seules célibataires était passée à 24 %, celle des veuves était tombée à 20 % et celle des mères seules séparées ou divorcées était demeurée relativement stable, se situant à 54 %. Les mères seules célibataires sont également susceptibles d'être plus âgées. Si la proportion de femmes célibataires de 15 à 24 ans ayant des enfants est passée de 38 % en 1981 à 26 % en 1991 et 23 % en 1996, celle des groupes des 25 à 34 ans et 35 à 44 ans, elle, a augmenté, passant de 40 % à 44 % et de 15 % à 25 %, respectivement (Almey, 2000; Oderkirk et Lochhead, 1992).

Peu importe l'âge de leurs enfants, les mères seules sont moins susceptibles que les mères faisant partie de familles biparentales d'avoir un emploi (Zukewich, 2000). En 1999, l'écart le plus marqué se trouvait entre les mères seules (38 % ayant un emploi) et les mères faisant partie de familles biparentales (63 % ayant un emploi) dont le plus jeune enfant avait moins de trois ans. Les statistiques tirées de l'Enquête sur la population active indiquent en outre que l'emploi chez les mères seules a connu une diminution pendant la récession du début des années 1990, alors que le contraire s'est produit pour les femmes faisant partie de familles biparentales. La question de l'incidence du statut de parent seul sur les gains est abordée plus loin.

5.6 L'évolution de la dynamique de la famille

La perspective démographique offre une autre façon d'envisager les rôles qui attendent les jeunes femmes au cours de leur vie. Gee (1990) utilise des données de recensement sur une période de 100 ans, soit de 1860 à 1960, pour montrer que la baisse des taux de fécondité et de mortalité a amené un changement de la quantité de temps qu'une personne passe dans le rôle de parent et dans le rôle d'enfant. L'auteur signale qu'au cours de cette période de 100 ans, la baisse des taux de fécondité combinée à une diminution des taux de mortalité tant chez les parents que chez les enfants a entraîné une situation où une plus grande partie de la population canadienne

occupe le rôle d'enfant, et ce, pendant une période beaucoup plus longue (Gee, 1990, p. 192). Les analyses des tables de survie révèlent que :

> Le nombre d'années pendant lequel au moins un des parents des personnes d'âge adulte est toujours en vie a presque triplé, passant de 13 ans pour la cohorte de 1860 à 32 ans pour celle de 1960. Cette tendance découle à la fois d'une baisse de la mortalité et d'une diminution de la différence d'âge entre parents et enfants, cette dernière résultant du plus jeune âge auquel les femmes ont leurs enfants qui est, ou du moins a été, associé avec les familles de plus petite taille. (Gee, 1990, p. 193)

Par conséquent, puisque nous jouons le rôle d'enfants pendant beaucoup plus longtemps, la durée de la relation parent-enfant adulte s'est accrue. Par exemple, Gee souligne que, selon des estimations prudentes, environ 25 % des membres de la cohorte de 1960 auront toujours l'un de leurs parents lorsqu'ils atteindront l'âge de 60 ans. Comme les cohortes plus récentes ont moins d'enfants, parfois même aucun, les parents âgés disposeront d'un moins grand nombre de sources de soutien informelles, traditionnellement les enfants (habituellement les femmes). De plus, bien que l'âge médian des femmes à la naissance du premier enfant soit demeuré plutôt stable, soit 25 ans, l'âge médian à la naissance du dernier enfant est passé de 37 ans en 1860 à 27 ans en 1960. Ainsi, les femmes des cohortes plus récentes vont consacrer moins de temps à élever leurs enfants, mais connaîtront une plus longue période d'interdépendance enfant adulte-parent. La dynamique et les caractéristiques de cette interdépendance auront un effet sur la nature et l'ampleur des soins à donner et à recevoir, tant avant qu'après que les parents aient montré des signes de fragilité (Gee, 1990, p. 194).

Ces changements démographiques ont d'importantes répercussions pour les politiques. La cohorte de naissances de 1930 disposera du plus important soutien informel en termes de nombre d'enfants survivants, mais la réserve familiale pouvant prodiguer des soins sera réduite de façon très marquée pour la cohorte de 1960. Elle prévient que, du point de vue des politiques, il faudra tenir compte du fait que les pratiques familiales de soins aux parents passées et actuelles ne s'appliqueront probablement pas aux cohortes plus jeunes. L'accent doit être mis sur les mesures de soutien gouvernementales officielles à l'intention des enfants qui s'occupent de parents âgés plutôt que sur le soutien familial informel. Elle affirme que :

1) Une aide doit être offerte aux enfants [et à leur conjoint] qui s'occupent eux-mêmes de leurs parents âgés, par exemple sous forme de services de relève et de services de soins de jour pour adultes.

2) Il serait bon de revoir la politique relative aux pensions et de prévoir une provision d'exclusion (semblable à la clause d'exclusion pour élever des enfants adoptée récemment) pour que les enfants puissent quitter le marché du travail pendant un certain temps afin de s'occuper de leurs parents sans pour cela perdre leur droit à pension.

3) Les déductions d'impôt et les allocations familiales pour les soins aux aînés constituent d'autres mesures possibles.(Gee, 1990, p. 197)

Gee indique également que les hommes vont devoir de plus en plus, tout comme les femmes, s'occuper de leurs parents.

Long et Cox (2000) mettent en évidence les contradictions auxquelles se heurtent les femmes qui travaillent à l'extérieur et ont des enfants. De nos jours, un plus grand nombre de femmes ayant des enfants sont obligées de travailler. Le nombre d'emplois permanents à temps plein bien rémunérés a toutefois diminué. Même si les femmes doivent assumer la principale responsabilité du soin des enfants et de l'entretien de la maison (comme le confirme Silver, 2000), il est probable que leur rôle de mère soit sous-évalué au travail. Comme l'ont constaté Krüger et Baldus (1999) dans leur étude sur les Allemandes de l'Ouest, les femmes vivant dans ces deux contextes de travail se sentaient peu importantes et sans valeur plutôt qu'importantes et doublement qualifiées (p. 372). En raison de leurs obligations, les femmes, selon Long et Cox, font face à des éléments de stress professionnel en plus fondés sur le sexe. Ils citent quatre sources de stress qui se rejoignent, telles que relevées par Smith (1993), notamment :

(a) un milieu de travail hostile (p. ex., discrimination et harcèlement sexuel);

(b) un foyer exigeant (p. ex., le deuxième quart de travail);

(c) un environnement social défavorable (p. ex., conflit de valeurs, surtout entre l'emploi et le rôle de parent);

(d) la conception de soi de la personne (p. ex., conflit entre le soi réel et le soi voulu, le complexe de la « superfemme »). (Long et Cox, 2000, p. 110)

Ainsi, parce que les femmes jouent des rôles multiples au sein de sphères de vie multiples, le stress qu'éprouvent les travailleuses qui ont des enfants va bien au-delà de ce que nous en connaissons pour l'instant. Long et Cox soulignent que les travaux de recherche menés sous la rubrique de « stress professionnel » n'ont pas, en général, mis l'accent particulièrement sur les femmes. Bien que des études plus récentes tiennent compte des différences entre les sexes, la majeure partie de ces dernières portent sur les professionnelles de race blanche. Cette approche simplifie à outrance la vie des femmes et considère le sexe comme un attribut individuel plutôt que le produit d'une relation de pouvoir qui se poursuit entre hommes et femmes au sein d'une structure sociale dominée par les hommes (Long et Cox, 2000, p. 111). En revanche, très peu de travaux de recherche ont été menés au sujet des femmes de la classe ouvrière ou des femmes qui vivent dans la pauvreté afin de cerner les nombreux défis auxquels elles doivent faire face, la mesure dans laquelle elles ont accès à des ressources et les répercussions des politiques gouvernementales sur leur vie. La race et l'orientation sexuelle devraient également être prises en compte dans l'étude des contextes multidimensionnels dans lesquels se situent les femmes canadiennes.

6. Le revenu des jeunes femmes

6.1 Aperçu

> Un tableau important dans les années 1990, auquel on a prêté relativement peu d'attention, est l'évolution des résultats relatifs sur le marché du travail des hommes et des femmes. Les résultats sur le marché du travail des femmes [...] ont connu des améliorations significatives et ceux des hommes, une détérioration générale. [...] Même s'il n'y a eu qu'une légère augmentation de l'inégalité salariale entre individus dans les années 1990, cette inégalité a augmenté pour les hommes et non pour les femmes. Peut-être plus important du point de vue du bien-être, l'inégalité salariale des familles s'est accrue. (Picot, 2000, p. 4)

Pour ce qui est du revenu des femmes, on peut parler de bonnes nouvelles et de mauvaises nouvelles. Selon Clark (2001), l'indice d'égalité du revenu total moyen révèle qu'en 1997, le revenu des femmes correspondait à 58 % de celui des hommes; l'indice du revenu total après impôt était légèrement plus élevé, soit 0,63. Toutefois, lorsque l'on compare les gains totaux des hommes et des femmes (ce qui comprend les personnes qui n'ont aucun gain et celles qui ont des gains provenant d'un travail à temps partiel), la situation des femmes est moins reluisante. En 1997, l'indice des gains totaux était de 0,54, les gains des femmes s'élevant à 16 300 $ et ceux des hommes à 29 900 $. Pourtant, les femmes travaillent un plus grand nombre d'heures que les hommes. L'indice de la charge de travail totale, qui comprend à la fois le travail rémunéré et le travail non rémunéré, est passé de 1,08 en 1986 à 1,04 en 1998. Autrement dit, les Canadiennes de 15 ans et plus ont consacré 7,8 heures par jour à du travail rémunéré ou non rémunéré, tandis que ce nombre d'heures est de 7,5 chez les hommes. Selon Clark : « Bien que l'écart entre les sexes diminue, les femmes travaillent en moyenne 15 minutes de plus par jour que les hommes. Cette inégalité semble par ailleurs maximale chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans (1,18) et les aînées (1,11), alors qu'une situation de quasi-égalité s'observe chez les femmes de 45 à 54 ans (1,01). » (p. 4-5).

Selon Picot (1998), diverses tendances opposées ont amené une certaine stabilité de la polarisation accrue des salaires des hommes et des femmes du milieu des années 1980 au milieu des années 1990. D'abord, les gains des hommes faiblement rémunéré ont diminué et ceux des hommes fortement rémunérés ont augmenté, tandis que les gains des femmes en général sont demeurés stables pendant cette période. Selon Picot et Heisz (2000), les années 1990 sont une période où l'on a vu « l'augmentation de l'inégalité salariale des hommes mais la stabilité de

l'inégalité des femmes » (p. 4). Les jeunes hommes de moins de 35 ans ont vu baisser leurs gains réels contrairement aux autres groupes (p. ex., les femmes, les hommes qui ont une rémunération élevée, les travailleurs plus âgés), dont les gains se sont améliorés. En examinant séparément la situation des femmes et celle des hommes, Picot (1998) observe que :

> Dans le cas des hommes, les riches deviennent plus riches, tandis que les pauvres s'appauvrissent davantage. On observe la tendance familière, autrement dit une diminution des gains des travailleurs les moins bien rémunérés, parallèlement à une augmentation de ceux des travailleurs fortement rémunérés. Ce phénomène se manifeste de façon frappante durant les trois périodes étudiées. Au cours des années 80, les gains des hommes occupés appartenant aux trois déciles inférieurs ont baissé d'environ 13 %, tandis que ceux des hommes occupés des deux déciles supérieurs ont augmenté de 1,0 % et de 4,3 % [...]. Un tableau similaire se dégage pour la période de 1986 à 1995, durant laquelle le décile inférieur a baissé de 9 %, tandis que le décile supérieur a augmenté de 5 %. Par contre, les femmes occupées ont toutes vu augmenter leurs gains. Ceux de l'extrémité inférieure de la courbe de répartition ont augmenté fortement de 10 % à 20 % durant les années 80, et de 0 % à 13 % du milieu des années 80 au milieu des années 90, en grande partie à cause de plus de semaines de travail. (p. 3.5)

Cependant, Picot note que, malgré l'augmentation des gains des femmes, les hommes continuent de gagner considérablement plus qu'elles. En 1995, l'écart entre les hommes et les femmes sur le plan du revenu était de 24 000 $ dans le décile supérieur et de 700 $ dans le décile inférieur.

Il n'est pas facile de trouver des études sur le revenu des jeunes femmes. Des données canadiennes (Statistique Canada, 1997) révèlent que c'est dans le groupe des 15 à 24 ans que l'écart entre hommes et femmes est le moins grand (figure 17). L'écart est le moins élevé en 1992, avec un ratio de 92 %, qui se tient ensuite aux environs de 90 % jusqu'à 1995, année où il tombe à 84 %, puis continue de baisser jusqu'à 1997 et s'établit alors à 81 %. Au cours de la période de 17 ans étudiée, les jeunes femmes de 25 à 34 ans ont gagné de 70 % à 80 % de ce qu'ont gagné les hommes du même groupe d'âge. En 1997, ce ratio était de 76 %.

Figure 17. Ratios des gains des femmes par rapport aux gains des hommes pour les travailleurs à temps plein toute l'année, selon l'âge, Canada, 1980 à 1997

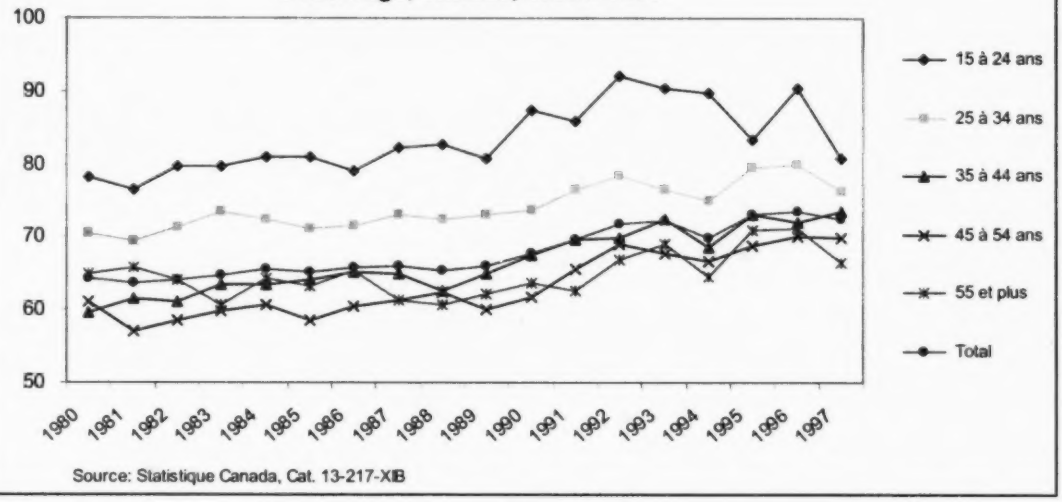

Source: Statistique Canada, Cat. 13-217-XIB

Utilisant des données recueillies au moyen d'un panel pour l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, de 1986 et de 1990, Finnie (2001b) se penche sur les questions suivantes : « Quelle est l'évolution des gains des diplômés au cours de leurs premières années sur le marché du travail? Dans quelle mesure mettent-ils à profit les compétences qu'ils ont acquises pendant leurs études et comment ces compétences correspondent-elles aux compétences exigées pour l'emploi? » (p. 7). Il a constaté que, dans l'ensemble, les gains moyens augmentent selon le niveau de scolarité pour chacune des périodes de cinq ans. Les gains des femmes vont de 75 % à 98 % de ceux des hommes, l'écart se faisant plus marqué aux niveaux de scolarité les plus élevés. Les disparités entre les hommes et les femmes sur le plan du revenu sont plus faibles dans les cohortes plus récentes. Aux gains moyens plus faibles pour les femmes viennent s'ajouter de plus petites augmentations de ces gains au fil du temps. Ainsi, même si les gains moyens augmentent tant chez les femmes que chez les hommes au cours des cinq ans suivant la fin de leurs études, les hommes bénéficient de hausses plus élevées que les femmes, et ce, pour chacune des cohortes à tous les niveaux de scolarité. Par exemple, dans le cas de la cohorte de 1990, les gains moyens des hommes qui détenaient un baccalauréat ont augmenté de 23 % (passant de 35 100 $ à 43 200 $); chez les femmes possédant le même niveau de scolarité, l'augmentation n'a été que de 12 % (de 32 600 $ à 36 600 $). Finnie examine également la répartition des changements des gains de deux à cinq ans après la fin des études. Dans toutes les

cohortes et à tous les niveaux de scolarité, sauf au niveau du doctorat pour les cohortes de 1986 et de 1990, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de voir une diminution considérable (plus de 10 %) ou légère (de 0 à 10 %) de leurs gains. Les hommes possédant un diplôme collégial ou un baccalauréat sont plus susceptibles que les femmes de voir une augmentation moyenne (10 à 50 %) ou importante (plus de 50 %) de leurs gains. Ce n'est qu'au niveau de la maîtrise et du doctorat que le revenu des femmes était aussi ou plus susceptible que celui des hommes de connaître une variation importante.

6.2 Le revenu et la situation familiale

Il y a un lien étroit entre le revenu et la situation familiale. Selon Lindsay (2000), non seulement « les familles monoparentales ayant à leur tête une femme représentent, et de loin, le genre de famille ayant les revenus les plus faibles », mais, en plus, « au cours des deux dernières décennies, on note peu de changement quant au revenu moyen des familles monoparentales ayant à leur tête une femme » (p. 137). En 1997, le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme était de 35 % inférieur à celui des familles monoparentales dirigées par un homme et de 61 % inférieur à celui des familles biparentales avec enfants.

En 1997, les femmes chefs de famille monoparentale étaient deux fois plus susceptibles que les hommes chefs de famille monoparentale de vivre d'un revenu inférieur au seuil de faible revenu; seulement 24 % des hommes comparativement à 56 % des femmes touchaient un revenu inférieur à ce seuil. En 1980, ce chiffre était passé à 57 %, indiquant qu'il n'y a pas eu d'amélioration du revenu des femmes qui élèvent des enfants seules (Lindsay, 2000).

Picot et Heisz (2000) signalent que si l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes employés pris *individuellement* a peu changé entre les années 1980 et 1990, il y a eu une forte augmentation de l'inégalité des *familles*. Ils pensent que l'augmentation du nombre de familles monoparentales et du nombre de mariages entre personnes ayant un revenu de même niveau pourrait expliquer l'élargissement de l'écart entre les familles. À cette situation s'ajoutent les diminutions des transferts gouvernementaux aux familles à faible revenu au milieu des années 1990, ce qui a entraîné un accroissement de l'intensité des faibles revenus, qui correspond aux changements du taux de faible revenu et de l'écart de faible revenu combinés. Selon Stout et Kipling (1998), 55 % des femmes autochtones qui vivent dans une réserve et 51 % des femmes

inuit ont gagné moins de 10 000 $ en 1991; ces pourcentages sont de 41 % et de 36 % respectivement pour les hommes. Ils soutiennent que le faible revenu chez les femmes autochtones est attribuable à une combinaison de différents facteurs, soit la dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux comme principale source de revenu, le travail à temps partiel et les salaires peu élevés.

Il va sans dire que le revenu des parents a une incidence sur le bien-être des enfants. En 1997, seulement 13 % des enfants faisaient partie d'une famille monoparentale ayant une femme comme chef. Ces enfants représentaient toutefois 40 % de la totalité des enfants vivant dans une famille à faible revenu au Canada cette année-là (Lindsay, 2000); en 1990, ce chiffre était de 47 % (Oderkirk, 1992). Lochhead et Scott (2000) estiment que ces familles risquent beaucoup plus de vivre dans une pauvreté persistante. Comme nous l'avons déjà mentionné, 19 % des familles avec enfants sont des familles monoparentales, ces dernières étant dirigées par une femme dans 83 % des cas (Almey, 2000). Selon Townson (2000), si les Canadiens ont raison de s'inquiéter du nombre croissant d'enfants qui grandissent dans la pauvreté, on a cependant tendance à oublier de tenir compte du fait que les enfants sont pauvres parce que leurs parents sont pauvres, et c'est la pauvreté des femmes qui est à l'origine de la pauvreté d'un si grand nombre de nos enfants (p. 1). Les vastes répercussions de cette pauvreté chez les jeunes familles sont abordées dans une série de rapports récents publiés par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur des sujets tels que les politiques – et les paradigmes qui les sous-tendent – relatives aux enfants et à la famille (Beauvais et Jenson, 2001; Stroick et Jenson, 1999), la situation familiale et l'équité fiscale (Krashinsky et Cleveland, 1999) et le logement à prix abordable pour les familles (Cooper, 2001).

Dans une étude portant sur les tendances en matière de revenus familiaux, Crompton et Geran (1995) signalent que la proportion de familles époux-épouse à deux soutiens au Canada est passée de 33 % à 60 % entre 1967 et 1993. Pendant cette même période, les gains des épouses ont augmenté par rapport à ceux de leur mari. En 1967, le salaire des épouses correspondait à 42 % de celui de leur mari; en 1993, ce taux était passé à 57 %. Autre changement connexe, l'accroissement de la proportion d'épouses qui gagnent plus que leur mari. Entre 1967 et 1993, cette proportion est passée de 11 % à 25 %, la hausse la plus marquée (6 %) s'étant produite

entre 1989 et 1993. Le pourcentage d'épouses comme soutien unique dans les familles époux-épouse a également augmenté, passant de 2 % en 1967 à 20 % en 1993.

L'évolution de la dynamique du revenu familial est attribuable à plusieurs facteurs. D'abord, Crompton et Geran (1995) soulignent que bien que le statut professionnel des femmes se soit amélioré, ces améliorations reflètent des pertes d'emploi et des baisses de revenu subies par les hommes à la fin des années 1980 et au début des années 1990. De plus, même si nombre d'entre elles sont le principal soutien de famille, les femmes continuent de gagner moins que les hommes. En 1993, le salaire moyen des épouses soutiens principaux était de 31 000 $, alors que celui des époux soutiens principaux était de 43 250 $, soit une différence de 30 %. Même si un plus grand nombre d'épouses que d'époux soutiens principaux occupaient des postes de gestion et exerçaient des professions libérales, leur salaire moyen était d'un tiers inférieur à celui de leurs homologues masculins. La situation des épouses principaux soutiens qui n'exerçaient pas une profession libérale (dont 80 % occupaient un emploi lié au travail de bureau ou aux services) était considérablement moins bonne. Crompton et Geran proposent deux facteurs pour expliquer l'écart entre les gains des épouses et des époux uniques soutiens. D'abord, seulement 86 % des femmes travaillaient à temps plein, comparativement à 96 % des hommes. Ensuite, les femmes avaient tendance à être légèrement plus jeunes et n'avaient peut-être donc pas la même expérience de travail.

Une étude publiée en 1990, menée par Grindstaff et Trovato, vient appuyer certaines des constatations de Crompton et Geran. Les auteurs signalent qu'environ 60 % des femmes mariées et un peu moins de 50 % des mères du groupe des 20 à 29 ans (la plage d'âge pendant laquelle la plupart des femmes se marient) avaient un emploi en 1981 et concluent que la famille à deux soutiens est clairement un phénomène qui prend de plus en plus d'importance dans l'économie canadienne (p. 229-230). Se fondant sur la théorie du capital humain et les travaux sur les rôles assignés à chacun des sexes, ils utilisent des données du recensement de 1981 pour étudier la contribution au revenu familial des femmes de 30 ans déjà mariées. Des croisements de données et des régressions logistiques par degré révèlent un lien entre les niveaux plus élevés de capital humain, soit la scolarité, l'expérience de travail, le type de travail et la situation d'emploi, chez les femmes et les différences moins grandes entre époux sur le plan de la contribution au revenu familial total. Cependant, indépendamment des niveaux de capital humain élevés,

ils concluent que les femmes continuent de jouer un rôle moins important sur le plan financier, une situation très fortement liée à des inégalités structurelles de longue date qui ne peuvent être éliminées qu'au moyen de changements juridiques et normatifs qui empêcheront la discrimination fondée sur le sexe (Grindstaff et Trovato, 1990, p. 250).

6.3 La discrimination salariale

Les chercheurs qui étudient la discrimination salariale doivent en dégager les effets par rapport à d'autres facteurs. Shapiro et Stelcner (1987) expliquent que deux éléments ont un effet sur la mesure dans laquelle il y a écart entre les gains et dans laquelle cet écart persiste; ce sont le potentiel humain et la discrimination. L'élément potentiel humain comporte des facteurs tels que le niveau de scolarité, l'expérience de travail, le statut professionnel et la situation d'emploi; l'élément discrimination mesure la discrimination salariale, définie comme la mesure dans laquelle les qualités observables d'une employée de sexe féminin sont moins bien rétribuées que les mêmes qualités chez un homme (p. 464). Shapiro et Stelcner soulignent toutefois que les études fondées sur de tels indicateurs sont limitées en raison du fait qu'elles ne tiennent pas compte des caractéristiques des emplois et des employeurs, de l'incidence des salaires négociés avec les syndicats ou des domaines de spécialisation. Mais plus important encore lorsqu'il s'agit de tenter de comprendre les transitions des jeunes femmes, les données utilisées dans ces analyses (p. ex., les données du recensement) ne contiennent pas de renseignements au sujet des interruptions de travail.
On construit donc une variable de substitution pour l'expérience de travail possible en prenant l'âge de la personne, duquel on soustrait les années d'études puis le chiffre six. Shapiro et Stelcner estiment que cette variable de substitution n'est raisonnable que dans les cas de participation ininterrompue au marché du travail, mais qu'elle surestime probablement l'expérience de travail réelle des femmes qui ont des enfants et dont l'activité sur le marché du travail est interrompue par les grossesses et les activités relatives aux soins et à l'éducation des enfants (p. 465).
En outre, certains facteurs, tels que la répartition inégale des tâches ménagères, pouvant entraîner des niveaux de scolarité moins élevés chez certaines femmes, et la discrimination fondée sur le sexe dans le milieu de travail auront aussi une incidence sur la mesure dans laquelle il sera possible d'évaluer la discrimination salariale avec exactitude.

En dépit de ces limites, Shapiro et Stelcner emploient les données du recensement de 1981 pour déterminer la mesure dans laquelle il serait possible d'expliquer l'écart entre les gains au moyen de variables portant sur le potentiel humain et sur la discrimination. Ils concluent que même si l'écart s'est amoindri,

> 53 % de la baisse pourrait être attribuée à une diminution de la discrimination salariale (c.-à-d. les différences de rétribution de qualités égales), tandis que l'autre partie découle des améliorations des caractéristiques servant à déterminer le salaire (potentiel humain) chez les femmes. Ainsi, l'augmentation des gains relatifs des femmes reflète autant des améliorations de leurs capacités de production qu'une diminution du degré de discrimination salariale. Par conséquent, l'incidence *maximale* des initiatives en matière d'équité salariale auraient été d'élever le ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes, le faisant passer de 0,60 à 0,63 [0,60 + 0,53(0,66 – 0,60)]. Même si l'écart observé s'est rétréci au cours de la décennie, la partie de la différence (réduite) attribuable à la discrimination salariale est en fait passée de 63 % à 65,5 %. (Shapiro et Stelcner, 1987, p. 466).

Shapiro et Stelcner (1987) en viennent à la conclusion que la rétribution inégale de caractéristiques de production comparables, la ségrégation professionnelle et la répartition des tâches ménagères réunies continuent de faire du tort aux femmes (Shapiro et Stelcner, 1987, p. 466). Une étude comparant les différences salariales entre les hommes et les femmes en Australie et au Canada vient appuyer cette conclusion. Se servant de données de l'Enquête sur l'activité (Canada) de 1989 et de l'Income Distribution Survey (enquête australienne sur la répartition du revenu) de 1989-1990, Kidd et Shannon (1996) constatent que les femmes gagnent en moyenne 33 % de moins que les hommes au Canada et seulement 15 % de moins en Australie. Ils attribuent cet écart plus faible à la plus grande compression des salaires découlant du système d'établissement des salaires davantage centralisé et au mouvement syndical plus puissant de l'Australie.

Leck, St. Onge et Lalancette (1995) soulignent que la discrimination dans l'embauche est une autre variable souvent négligée dans les études sur l'écart salarial. Ils soutiennent que, malgré la législation en matière d'équité salariale, les hommes de race blanche sont avantagés par rapport aux autres groupes (y compris les femmes et les minorités) sur les plans de l'embauche, de l'avancement et de la rémunération. Ils maintiennent que la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1986) du Canada ne peut être jugée efficace que si les femmes et les membres des autres groupes défavorisés ont pu grâce à elle accéder à des emplois mieux rémunérés et obtenir les mêmes possibilités de rémunération que leurs homologues masculins de race blanche.

Ils utilisent des données sur les 376 organismes assujettis à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* pour la période allant de 1989 à 1993 pour examiner le degré de concordance des salaires des employés faisant partie des différents groupes de l'équité en emploi ainsi que la rémunération moyenne de chaque groupe. Les résultats de leurs analyses montrent une diminution de l'écart entre les hommes de race blanche et les autres employés, y compris les femmes de race blanche, les femmes handicapées, les minorités visibles et les Autochtones, se situant dans les fourchettes salariales inférieures et intermédiaires. Cependant, ils constatent également que l'écart salarial s'est accentué pour les employés se situant dans les fourchettes salariales supérieures, les hommes de race blanche qui gagnent 40 000 $ ou plus bénéficiant de l'augmentation la plus rapide.

Même si la proportion de femmes de race blanche occupant des postes de cadres supérieurs a augmenté, Leck et al. soutiennent qu'elles ne sont pas rémunérées en conséquence (p. 394). De plus, même si l'écart salarial s'est amoindri le plus rapidement pour les femmes de race blanche à revenu moyen et plus rapidement pour les hommes des minorités visibles, il s'est accentué pour les femmes des minorités visibles, les femmes Autochtones et les femmes handicapées. Leck et al. concluent que les organismes visés par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* réalisent lentement des progrès en vue de réduire les écarts salariaux entre les groupes d'employés.

Le fait que l'on omette d'inclure la dynamique familiale dans les analyses constitue une autre limite des travaux de recherche sur l'écart salarial fondé sur le sexe. Gittleman et Joyce (1999) ont mené une étude sur la relation entre les facteurs démographiques et économiques et les tendances en matière de mobilité aux États-Unis. Ils utilisent des données provenant de la Panel Study on Income Dynamics (enquête par panel sur la dynamique des revenus) pour la période allant de 1968 à 1992, l'individu représentant l'unité d'analyse, pour tenter de déterminer si les améliorations récentes des gains des femmes par rapport à ceux des hommes ont également permis d'amoindrir les différences entre les sexes sur le plan de l'incidence économique de divers événements de la vie (comme le divorce ou le décès du conjoint) et en quoi la transformation des familles américaines s'étant opérée au cours des dernières décennies a eu un effet sur les tendances en matière de mobilité (p. 299-300).

Selon l'une des principales constatations de cette étude, dans le cas des hommes qui se situent dans les quintiles inférieur et intermédiaire, le divorce accroît la probabilité de mobilité ascendante. En revanche, les femmes, peu importe leur catégorie de revenu, sont plus susceptibles que les hommes de connaître un changement à la baisse de leur catégorie de revenu à la suite d'un divorce. Le décès du conjoint a un effet semblable mais moins profond sur les femmes; chez les hommes, on ne constate aucune répercussion économique appréciable.

Le mariage, par contre, est associé à un changement à la hausse de la catégorie de revenu. Cette constatation s'applique aux femmes se situant dans les quintiles de revenu inférieur, intermédiaire et supérieur. L'effet est semblable, mais de moindre ampleur, pour les hommes de tous les quintiles, à l'exception du plus élevé. Selon Gittleman et Joyce, chez les hommes du quintile inférieur, le mariage est associé à une augmentation de 0,18 de la probabilité de mobilité ascendante; chez les femmes, l'augmentation est de 0,42 (p. 309). Les analyses des effets du mariage et du divorce selon l'âge n'ont produit aucune constatation statistiquement significative et les niveaux de scolarité élevés semblent être liés à une probabilité accrue de mobilité ascendante peu importe l'état matrimonial. Une plus grande expérience sur le marché du travail semble offrir une certaine mesure de protection contre la baisse de la catégorie de revenu. Comme on l'avait prévu, le fait d'avoir des enfants, surtout chez les femmes célibataires, augmente le risque de passer à une catégorie de revenu inférieure.

7. Sommaire et incidences sur la recherche

Deux principales impressions sont ressorties de la préparation de ce document : la grande quantité d'information que nous possédons et le peu de choses qui ont changé. Qu'il s'agisse de la participation aux cours de mathématiques et de sciences, des différents domaines d'études dans les établissements postsecondaires, de la situation d'emploi, des responsabilités familiales par rapport au travail ou de l'écart sur le plan du revenu, les expressions « remarquablement stable » et « stabilité de l'inégalité des femmes » reviennent constamment dans les ouvrages et articles de recherche passés en revue. Globalement, des changements positifs au chapitre de la participation des femmes à l'éducation et au marché du travail ainsi que des gains sont survenus. Toutefois, ce genre de « profil sans âme » (Stout et Kipling, 1998) d'une grande stabilité camoufle les résultats réels de certains groupes dans les domaines de la scolarité, du travail et des gains. Les plus défavorisées demeurent les mères seules et les familles à faible revenu.

Les recommandations en ce qui concerne les recherches futures devraient être liées aux priorités stratégiques des gouvernements fédéral et provinciaux. Il semblerait logique qu'une fois les orientations stratégiques établies, on planifie des études visant, d'une part, à faciliter l'opération des changements voulus grâce à un orientation sur l'intervention ou l'évaluation et, d'autre part, à surveiller l'étendue et le rythme du changement au fil du temps.

Bien qu'elles ne visent pas des politiques précises, plusieurs recommandations en matière de travaux de recherche ressortent des études résumées dans ce document. Ces recommandations sont organisées selon l'ordre des sections du document.

7.1 Le choix des matières et les réalisations scolaires des filles et des garçons

Il serait utile d'effectuer d'autres travaux de recherche sur les attitudes des filles et des garçons relativement aux choix des matières scolaires, y compris les mathématiques et les sciences. Ces travaux devraient porter sur la façon dont ces attitudes sont acquises, le changement de ces attitudes et ce qui pourrait être fait pour favoriser une attitude positive envers toutes les matières. Les études devraient être menées aux niveaux élémentaire et intermédiaire et supposer la participation des élèves, des enseignants et des parents. Des modèles de recherche longitudinaux sont nécessaires pour recueillir des données sur les changements des attitudes, le choix des

cours, le choix d'un domaine au niveau postsecondaire et le genre d'emploi obtenu plus tard. De plus, des études comportant un élément de recherche action ou intervention pourraient permettre de révéler les obstacles existants ou perçus par rapport à l'étude de certaines matières et de cerner les moments cruciaux où les attitudes changent.

Deuxièmement, l'examen de l'image que présentent les divers domaines d'études et des ressources connexes, des stratégies d'enseignement et des expériences en classe pourraient contribuer à expliquer comment les jeunes acquièrent et conservent certaines perceptions à l'égard des matières scolaires. Ces études ne devraient pas être limitées à ce qui se passe en classe, mais plutôt s'étendre également à la formation préalable des enseignants dans les facultés d'éducation et aux programmes de formation des enseignants en exercice afin de déterminer comment les futurs enseignants sont sensibilisés aux disparités entre les sexes et aux préjugés sexistes. Troisièmement, d'autres recherches doivent être menées pour mettre en évidence la façon dont le sexe, la classe sociale et la race ou l'origine ethnique se combinent pour favoriser ou empêcher la participation et les bons résultats dans diverses matières scolaires.

7.2 La participation aux études postsecondaires et les tendances en matière d'obtention de diplômes chez les jeunes femmes et les jeunes hommes

Des détails sur les changements au chapitre de la participation des femmes et des hommes aux études postsecondaires sont essentiels pour pouvoir mener une évaluation initiale de l'accès selon le type d'établissement et de programme. Les chercheurs devraient être encouragés à désagréger leurs analyses selon les domaines d'études ou, comme l'a fait Gadalla (2001), selon les programmes au sein des domaines d'études. Bien que révélatrices, ces études ne permettent pas d'expliquer la stabilité ou le changement des tendances en matière d'inscription et d'obtention du diplôme. On pourrait améliorer les données nationales existantes en mettant à la disposition des chercheurs davantage de renseignements liés à l'âge. Comme nous l'avons déjà mentionné, étant donné que l'objet de ce document consistait à examiner les transitions des jeunes femmes, les données publiées par Statistique Canada sur les effectifs des collèges communautaires ne sont pas très utiles pour déceler les différences dans la participation et l'obtention de diplômes selon le type d'établissement.

En outre, des études sur le cheminement des jeunes femmes et des jeunes hommes à travers les établissements des niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire selon la race ou l'origine ethnique et la classe sociale permettront de déterminer si le système d'enseignement postsecondaire se rapproche du concept de l'éducation pour tous ou la mesure dans laquelle il fait un retour vers un système réservé à l'élite. De plus, en raison des différences d'une province à l'autre (p. ex., la nature du système des collèges communautaires, les politiques en matière de frais d'inscription et d'aide financière aux étudiants et le degré de facilité de transfert entre établissements), il serait bon de surveiller la mesure dans laquelle les structures et les politiques du système postsecondaire de chaque province favorise ou réduit les possibilités d'accès et d'achèvement des études et pour les groupes favorisés et pour les groupes défavorisés de femmes et d'hommes. Les chercheurs devraient être encouragés à mener des études comparatives des systèmes provinciaux ou à effectuer des comparaisons internationales, selon le sexe. Bien que l'accroissement de la participation aux études postsecondaires et de l'achèvement des programmes d'études chez les femmes devraient avoir des effets positifs par la suite sur leur participation au marché du travail et leur statut professionnel (Picot et Heisz, 2000; Shapiro et Stelcner, 1987), des analyses détaillées sont nécessaires pour faire le jour sur les causes sous-jacentes des inégalités dans la répartition des avantages découlant de l'éducation pour les jeunes femmes qui, selon Picot et Heisz (2000), demeurent inexpliquées.

7.3 Les attentes professionnelles des jeunes femmes

Sur le plan des attentes professionnelles des jeunes femmes, il faudrait d'abord repenser les modèles conceptuels et analytiques de l'attente professionnelle par rapport à la transition réelle vers le statut professionnel chez les jeunes femmes et les jeunes hommes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les modèles fondés sur un ordre donné ou l'absence d'ordre ainsi que ceux reposant sur les théories du choix rationnel et du capital humain (comme les études menées par Rindfuss, Cooksey et Sutterlin, 1999) doivent être remises en question. Comment les jeunes s'y prennent-ils pour prendre des décisions sur leur future carrière? Dans quelle mesure sont-ils renseignés sur les emplois, les carrières et le marché du travail? Lorsque les jeunes répondent à des questions d'enquête au sujet de leurs attentes professionnelles, sur quoi reposent leurs réponses? Des études à plus grande échelle, un peu comme les travaux de recherche menés par Hughes-Bond (1998) permettraient de faire davantage la lumière sur la mesure dans laquelle les jeunes femmes (et hommes) comprennent les multiples rôles qu'ils seront probablement appelés à jouer dans la vie. Il serait également bon d'étudier le comportement et les façons de procéder

des enseignants et des conseillers afin d'élaborer des politiques et des pratiques pour veiller à ce que les perspectives des jeunes femmes et des jeunes hommes soient prises en compte, respectées et validées.

7.4 L'emploi, la famille et les gains

La première étape à franchir dans le cadre des études portant sur l'emploi, la famille et les gains consiste à reconnaître que la vie des femmes n'a jamais suivi un ordre bien précis. Il est possible que la notion de « transition » ne soit pas particulièrement utile pour décrire et analyser la vie des femmes adultes. Les notions de participation à de multiples sphères de la vie et de différences entre le temps linéaire et le temps processus de Zerubavel (1981) pourraient offrir une meilleure base conceptuelle pour comprendre les transitions d'une étape à l'autre. Ces concepts peuvent être utilisés pour montrer que pendant leur vie adulte, et leur vie active, la plupart des femmes seront appelées à jouer simultanément plusieurs rôles et à composer avec des exigences multidimensionnelles. Et, de l'avis de Gee (1990), il est fort probable que ces rôles et exigences aillent croissant pour les jeunes femmes d'aujourd'hui. Il ne suffit pas de reconnaître l'état des choses. Comme l'affirment Krüger et Baldus (1999) :

> L'absence constante de catégories culturelles positives pour la combinaison travail rémunéré et famille pour les femmes au cours des 50 dernières années environ laisse supposer que nous nous trouvons effectivement devant des formes plus permanentes de pression culturelle qui refusent aux femmes certaines possibilités d'acquérir un sens de soi en raison de leur participation sans ordre précis à la vie familiale et à la vie professionnelle. Manifestement, sur le plan des politiques, cela signifie que les remaniements des valeurs ou des définitions sont peu susceptibles de façon considérable de changer la situation. Seule une restructuration institutionnelle plus profonde pourra amener un changement réel. (Krüger et Baldus, 1999, p. 375)

Compte tenu de la stabilité de l'inégalité des résultats scolaires et professionnels et des gains pour les femmes démontrée dans de nombreuses études, il serait justifié de mener des recherches visant principalement à mettre en évidence le lien entre les structures institutionnelles et les chances offertes aux individus.

Les recherches menées par des économistes, des démographes, des sociologues, des historiens, des psychologues sociaux, des analystes de politiques et des chercheurs dans le domaines des études sur la famille, comme nous en abordons dans ce document, offrent des perspectives théoriques et analytiques uniques sur la relation entre l'emploi, la famille et les gains. Toutefois, des études interdisciplinaires englobant de multiples perspectives conceptuelles et analytiques pourraient permettre de dégager un tableau moins restreint de la question.

Bibliographie

Almey, M. « La situation au sein de la famille », dans *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe,* sous la direction de S. Canada, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, 2000, p. 29-46.

American Association of University Women. *How Schools Shortchange Girls: A Study of Major Findings of Girls and Education*, Washington, D.C, American Association of University Women, 1992.

Andres, L. « Multiple life sphere participation by young adults », dans *From education to work: Cross-national perspectives*, sous la direction de W. Heinz, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 149-170.

Andres, L. *Paths on life's way: Phase III follow-up survey of 1998, ten years later*, Vancouver, Department of Educational Studies, University of British Columbia, 2001.

Andres, L., P. Anisef, H. Krahn, E. D. Looker et V. Thiessen. « The persistence of social structure: class and gender effects on the occupational aspirations of Canadian youth », *Journal of Youth Studies,* vol. 2, n° 3 (1999), p. 261-282.

Andres, L. et H. Krahn. « Youth pathways in articulated systems: enrolment and completion patterns of urban young men and women », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 19, n° 1 (1999), p. 47-82.

Andres, L. et E. D. Looker. « Rurality and capital: Educational expectations and attainment of rural and urban youth », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 31, n° 2 (2001), p. 1-46.

Aquilino, W. « Family structure and home-leaving: A further specification of the relationship », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53 (1991), p. 999-1010.

Arnot, M. « A crisis in patriarchy? British feminist educational policies and state regulation of gender », dans *Feminism and social justice in education: International perspectives*, sous la direction de M. Arnot et K. Weiler, Londres, Falmer Press, 1993, p. 186-209.

Bandura. *Social learning theory*, Englewood Cliffs, N.J, Prentice-Hall, 1977.

Barrow, L. « An analysis of women's return-to-work decisions following first birth », *Economic Inquiry*, vol. 37, n° 3 (1999), p. 432-451.

Beauvais, C. et J. Jenson. *Two Policy Paradigms: Family Responsibility and Investing in Children* (F/12), Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2001.

Beck, U. *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité,* Londres, Sage Publications, 1986.

Betz, N. E. « The invisible woman: Effect of the educational environment on women's vocational identity », dans *Women's Work*, sous la direction de N. Johnson Smith et S. K. Leduc, Calgary, Detselig Enterprises Ltd., 1992, p. 85-103.

Blau, F. D., L. M. Kahn et J. Waldfogel. « Understanding young women's marriage decisions: The role of labor and marriage market conditions », *Industrial and Labour Relations Review*, vol. 53, n° 4 (2000), p. 624-647.

Bourdieu, P. *Les héritiers,* Éd. de minuit, 1964.

Bourdieu, P. *La distinction : critique sociale du jugement, Éd. de minuit, 1979.*

Bourdieu, P. « The forms of capital » (traduit par R. Nice), dans *Handbook of theory and research for the sociology of education*, sous la direction de J. C. Richardson, New York, Greenwood Press, 1986, p. 241-258. (Original publié en 1973).

Boyd, M. et D. Norris. « Continuer de vivre chez ses parents, *Tendances sociales canadiennes*, n° 52 (printemps 1999), p. 2-5.

Campbell, J. R. « The roots of gender inequality in technical areas », *Journal of Research in Science Teaching* (1991), vol. 28, p. 251-264.

Catsambis, S. « Gender, race, ethnicity, and science education in the middle years », *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 32(3) (1995), p. 243-257.

Clark, W. « Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes, *Tendances sociales canadiennes*, n° 60, (2001), p. 1-8.

Condition féminine Canada. *Analyse comparative entre les sexes : Guide d'élaboration de politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada, 1998.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999*, Ottawa, Statistique Canada et Conseil des ministres de l'éducation (Canada), 2000.

Cooper, M. *Housing Affordability: A Children's Issue,* Document de recherche n° F/11 des RCRPP, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2001.

Crompton, S. et L. Geran. « Les femmes comme principal soutien de famille », *L'emploi et le revenu en perspective* (hiver 1995), p. 26-29.

Curry, C., K. Trew, I. Turner et J. Hunter. « The effect of life domains on girls' possible selves », *Adolescence, 29*(113) (1994), p. 133-150.

Davies, S., C. Mosher et B. O'Grady. « Educating women: Gender inequalities among Canadian university graduates », *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 33, n° 2 (1996), p. 125-142.

de Broucker, P. et K. Underwood. « La mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité : comparaison internationale axée sur les études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 2 (1998), p. 30-51.

de Wolff, A. « The face of globalization: Women working poor in Canada », *les cahiers de la femme*, vol. 20, n° 3 (2000), p. 54-59.

Debacker, T. K. et R. M. Nelson. « Motivation to Learn Science: Differences Related to Gender, Class Type, and Ability », *Journal of Educational Research*, vol. 93, n° 4 (2000), p. 245-255.

Dick, T. P. et S. F. Rallis. « Factors and influences on high school students' career choices », *Journal for Research in Mathematics Education*, vol. 22, n° 4 (1991), p. 281-292.

Dryler, H. « Parental role models, gender and educational choice », *British Journal of Sociology*, vol. 49, n° 3 (1998), p. 375-398.

du Bois-Reymond, M. « I don't want to commit myself yet: Young people's life concepts », *Journal of Youth Studies*, vol. 1, n° 1 (1998), p. 63-79.

Dwyer, P. et J. Wyn. « Post-compulsory education policy in Australia and its impact on participant pathways and outcomes in the 1990s », *Journal of Educational Policy*, vol. 13, n° 3 (1998), p. 285-300.

Farmer, H. « The influences of early environment and ongoing social support », dans *Women's Work*, sous la direction de N. Johnson Smith et S. K. Leduc, Calgary, Detselig Press, 1992, p. 13-35.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. *A Cappella : Rapport sur les réalités, préoccupations, attentes et obstacles que connaissent les adolescentes au Canada*. Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 1992.

Finnie, R. « Fields of Plenty, Fields of Lean: The Early Labour Market Outcomes of Canadian University Graduates by Discipline », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 31, n° 1 (2001a), p. 141-176.

Finnie, R. « Gains des diplômés et concordance entre les compétences professionnelles et les études, *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 7, n° 2 (2001b), p. 7-21.

Furlong, A. et F. Cartmel. *Young people and social change*, Buckingham, Open University Press, 1997.

Gadalla, T. M. « Patterns of Women's Enrolment in University Mathematics, Engineering and Computer Science in Canada, 1972-1995 », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 31, n° 1 (2001), p. 1-34.

Gaskell, J. *Gender matters from school to work*, Toronto, OISE Press, 1992.

Gee, E. « Demographic change and intergenerational relations in Canadian families: Findings and social policy implications », *Analyse des Politiques*, vol. 16, n° 2 (1990), p. 191-199.

Gilbert, S. et A. Pomfret, A. *Gender tracking in university programs: An analysis of gender patterns in Canada scholarship program (CSP) disciplines and non-CSP university disciplines*, Ottawa, Industrie, Sciences et Technologie Canada, 1991.

Gittleman, M. et M. Joyce. « Have family income mobility patterns changed? » *Demography*, vol. 36, n° 3 (1999), p. 299-314.

Gold, S. « Women, work, and place: The Canadian context », dans *Women, Work, and Place*, sous la direction de A. Kobayashi, Montréal, Presses universitaires McGill-Queen's, 1994, p. 98-111.

Greenfield, T. A. G. « An exploration of gender participation patterns in science competitions », *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 32(7) (1995), p. 735-748.

Greenfield, T. A. G. « Gender, ethnicity, science achievement, and attitudes », *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 33(8) (1996), p. 901-933.

Grindstaff, C. F. et F. Trovato. « Junior partners: Women's contribution to family income in Canada », *Social Indicators Research*, vol. 22 (1990), p. 229-253.

Guppy, N. « Access to higher education in Canada », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 14, n° 3 (1984), p. 79-93.

Guppy, N. et R. Pendakur. « The effects of gender and parental education on participation within post-secondary education in the 1970s and 1980s », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 19, n° 1 (1989), p. 49-62.

Hakim, C. *Grateful slaves and self-made women: Fact and fantasy in women's work orientations.* European Sociological Review, 1991, 7(2), 101-121.

Hareven, T. K. *Families, history, and social change*, Boulder, Westview Press, 2000.

Hatchell, H. « Girls' entry into higher secondary studies », *Gender and Education*, vol. 10, n° 4 (1998), p. 375-386.

Heinz, W. « Status passages, social risks and the life course », dans *Theoretical Advances in Life Course Research*, sous la direction de W. Heinz, Weinheim, Deutscher Studien Verlag, 1991, p. 9-22.

Hollinger, C. « Oh, to be young and gifted: the career fallout », dans *Women's work: Choice, chance, or socialisation?*, sous la direction de N. Smith et S. K. Leduc, Alberta, Detselig, 1992, p. 105-127.

Hughes, K. « Les femmes et les professions non traditionnelles », *L'emploi et le revenu en perspective* (automne 1995), p. 14-18.

Hughes-Bond, L. « Standing alone, working together: Tensions surrounding young Canadian women's views of the workplace », *Gender and Education*, vol. 10, n° 3 (1998), p. 281-297.

Jacobsen, J. P. « Trends in work place segregation, 1960-1990 », *Social Science Quarterly*, vol. 75, n° 1 (1994), p. 204-211.

Kahle, J. B. et M. K. Lakes. « The myth of equality in science classrooms », *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 29 (1983), p. 131-140.

Kelly, A. *Science for Girls?*, Buckingham, Open University Press, 1987.

Kelly, A., J. Alexander, U. Azam, C. Bretherton, G. Burgess, A. Dorney, J. Gold, C. Leahy, A. Sharpley et L. Spandley. « Gender roles at home and school », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 3, n° 3 (1982), p. 281-295.

Kidd, M. P. et M. Shannon. « The gender wage gap: A comparison of Australia and Canada », *Industrial and Labour Relations Review*, vol. 49, n° 4 (1996), p. 729-746.

Kohlberg, L. « A cognitive-developmental analysis of children's sex-role concepts and attitudes », dans *The development of sex differences*, sous la direction de E. E. Maccoby, Stanford, Californie, Stanford University Press, 1986.

Kohli, M. « Social organization and subjective construction of the life course », dans *Human development and the life course: Multidisciplinary perspectives*, sous la direction de A. B. Sorenson, F. E. Weinert et L. R. Sherrod, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates, 1986, p. 271-292.

Krashinsky, M. et G. Cleveland. *Tax Fairness for One-Earner and Two Earner Families: An Examination of the Issues*, (F/07), Ottawa, 1999.

Krüger, H. et B. Baldus. « Work, gender and the life course: Social construction and individual experience », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 24, n° 3 (1999), p. 355-379.

Leck, J. D., S. St. Onge et I. Lalancette. « Wage gap changes among organizations subject to the *Employment Equity Act* », *Analyse de Politiques*, vol. 21, n° 4 (1995), p. 387-400.

Lindsay, C. « Le revenu et les gains des femmes, dans *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe,* sous la direction de S. Canada, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, 2000, p. 135-158.

Linn, M. C. et J. S. Hyde. « Gender, Mathematics, and Science », *Educational Researcher*, vol. 18 (1989), p. 17-19.

Lochhead, C. et K. Scott. *La dynamique de la pauvreté chez les femmes au Canada,* Ottawa, Condition féminine Canada, 2000.

Long, B. C. et R. Cox. « Women's ways of coping with employment stress: A feminist contextual analysis », dans *Coping, Health and Organizations*, sous la direction de P. Dewe, M. Leiter et T. Cox, New York, Taylor & Francis, 2000, p. 109-123.

Looker, E. D. « In search of credentials: Factors affecting young adults' participation in post-secondary education », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 27, n^{os} 2 et 3 (1997), p. 1-36.

Looker, E. D. et P. Dwyer. « Education and negotiated reality: Complexities facing rural youth in the 1990s », *Journal of Youth Studies*, vol. 1, n° 1 (1998), p. 5-22.

Marini, M. M. et M. C. Brinton. « Sex typing in occupational segregation », dans *Sex segregation in the workplace: Trends, explanations, remedies*, sous la direction de B. F. Reskin, Washington, D.C., National Academy Press, 1984, p. 192-232.

Markus, H. et P. Nurius. « Possible selves », *American Psychologist*, vol. 41 (1986), p. 954-969.

McCall, L. « Does gender fit? Bourdieu, feminism, and the conceptions of social order », *Theory and Society*, vol. 26, n° 6 (1992), p. 837-879.

McEwen, A. et C. Curry. « Girls' Access to Science », dans *Education and Policy in Northern Ireland*, sous la direction de R. D. Osborne, R. J. Cormack et R. L. Miller, Belfast, Belfast Policy Research Institute, 1987.

McLaren, A. T. « Coercive invitations: how young women in school make sense of mothering and waged labour », *British Journal of Education*, vol. 17, n° 3 (1996), p. 279-298.

Meece, J. L., J. E. Parsons, C. M. Kaczala, S. B. Goff et R. Futterman. « Sex differences in math achievement: Toward a model of academic choice », *Psychological Bulletin*, 91, (1983), p. 324-348.

Ministres fédérale-provinciaux-territoriaux responsables de la condition féminine. *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes,* 1997.

Moore, M. « Les femmes chefs de famille monoparentale », *Tendances sociales canadiennes*, (1987) p. 31-36.

Oakes, J. « Opportunities, Achievement, and Choice: Women and Minority Students in Science and Mathematics », *Review of Research in Education*, vol. 16 (1990), p. 153-222.

Oderkirk, J. « Les familles à faible revenu », *Tendances sociales canadiennes* (hiver 1992), p. 11-15.

Oderkirk, J. et C. Lochhead. « Les caractéristiques des mères et des pères seuls », *Tendances sociales canadiennes* (hiver 1992), p. 16-18.

Oppenheim Mason, K. « The status of women: Conceptual and methodological issues on demographic studies », *Sociological Forum*, vol. 1, n° 2 (1986), p. 284-300.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Regards sur l'éducation,* Paris, OCDE, 1996a.

Organisation de coopération et de développement économiques. *Perspectives de l'emploi*, Paris, OCDE, 1996b.

Oyserman, D. et H. Markus. « Possible selves and delinquency », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 59, n° 1 (1990), p. 112-125.

Pedersen, K., P. Elmore et D. Bleyer. « Parent Attitudes and Student Career Interests in Junior High School », *Journal for Research in Mathematics Education*, vol. 17, n° 1 (1986), p. 49-59.

Picot, G. « Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90, *L'Observateur économique canadien* (septembre 1998), p. 3.1-3.18.

Picot, G. et A. Heisz. *Le marché du travail canadien des années 1990*, Ottawa, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 2000.

Powell, L. M. « The impact of child care costs on the labour supply of married mothers: Evidence from Canada », *Revue canadienne d'économique*, vol. 30, n° 3 (1997), p. 577-594.

Rallis, S. F. et S. Ahern. *Math and science education in high schools: A question of sex equity*, document présenté dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'American Educational Research Association, San Francisco, avril 1986.

Rennie, L. « Out-of school science: Are gender differences related to subsequent attitudes and achievement in science? », dans *Contributions to the fourth girls and science technology conference*, sous la direction de J. Daniels et J. B. Kahle, Ann Arbor, University of Michigan, 1987, p. 8-15.

Reskin, B. F. « Sex segregation in the workplace », *Annual Review of Sociology*, vol. 19 (1993), p. 241-270.

Riley, P. J. « The influence of gender on occupational aspirations of kindergarten children », *Journal of Vocational Behaviour*, vol. 19, n° 2 (1981), p. 244-250.

Rindfuss, R. R., E. C. Cooksey et R. L. Sutterlin. « Young adult occupational achievement », *Work and Occupations*, vol. 26, n° 2 (1999), p. 220-263.

Rindfuss, R. R., C. G. Swicegood et R. A. Rosenfeld. « Disorder in the life course: How common and does it matter? », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 3 (1987), p. 785-801.

Rudd, P. et K. Evans. « Structure and agency in youth transitions: Student experiences of vocational further education », *Journal of Youth Studies*, vol. 1, n° 1 (1998), p. 39-62.

Sayer, L. « Carrières et projets d'avenir des adolescentes canadiennes, dans *A Cappella : Rapport sur les réalités, préoccupations, attentes et obstacles que connaissent les adolescentes au Canada*, sous la direction de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Ottawa, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 1992.

Shapiro, D. M. et M. Stelcner. « The persistence of the male-female earnings gap in Canada, 1970-1980: The impact of equal pay laws and language policies », *Analyse de Politiques*, vol. 13, n° 4 (1987), p. 462-476.

Silver, C. « Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants », *Tendances sociales canadiennes* (été 2000), p. 26-29.

Smith, C. A. « Evaluations of what's at stake and what can I do? » dans *Women, work, and coping: A multidisciplinary approach to workplace stress*, sous la direction de B. C. Long et S. E. Kahn, Montréal et Kingston, Presses universitaires McGill-Queen's, 1993, p. 238-265.

Statistique Canada. *Éducation au Canada*, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1984-2000.

Statistique Canada. *Gains des hommes et des femmes*, Ottawa, ministre de l'Industrie, 1997.

Statistique Canada. *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation : De la naissance de la confédération à 1975*, Ottawa, ministres de l'Industrie et du Commerce, 1975.

Stout, M. D. et G. D. Kipling. *Les femmes autochtones au Canada : orientations de la recherche stratégique en vue de l'élaboration de politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada, 1998.

Stroick, S. M. et J. Jenson. *What is the best policy mix for Canada's young children?* (F/09), Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1999.

Super, D. « A life-span, life-space approach to career development », *Journal of Vocational Behaviour*, vol. 16 (1980), p. 282-298.

Townson, M. *A report card on women and poverty*, Vancouver, Centre canadien de politiques alternatives, 2000.

Walz, G. R. et J. C. Bleuer. *Student self-esteem*, Counselling and Personal Services Inc., 1992.

Ward, R. et G. Spitze. « Gender differences in parent-child coresident experiences », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58 (1996), p. 718-725.

Weinburgh, M. « Gender differences in student attitudes toward science: A meta-analysis of the literature from 1970 to 1991 », *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 32(4) (1995), p. 387-398.

Whyte, M. K. *The status of women in preindustrial societies*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1978.

Williams, D. « Is the post-secondary classroom a chilly one for women? A review of the literature », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 20, n° 3 (1990), p. 29-42.

Wyn, J. et P. Dwyer. « New directions in research on youth in transition », *Journal of Youth Studies*, vol. 2, n° 1 (1999), p. 5-21.

Wyn, J. et R. White. « Negotiating social change: The paradox of youth », *Youth & Society*, vol. 32, n° 2 (2000), p. 165-183.

Wyn, J. et R. White. *Rethinking youth*, Sydney, Allen and Unwin, 1997.

Young, D. J. et B. J. Fraser. « Gender differences in science achievement: Do school effects make a difference? » *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 31(8) (1994), p. 857-871.

Zerubavel, E. *Hidden rhythms. Schedules and calendars in social life*. Chicago, University of Chicago Press, 1981.

Zukewich, N. « Travail rémunéré et non rémunéré », dans *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, sous la direction de S. Canada, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, 2000, p. 97-134.